

PANORAMA

Cahier thématique

↘ Pastoralisme et enjeux sanitaires



© Mozafar Sarmasti

PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

EDITORIAL

Pastoralisme et enjeux sanitaires



© M.H. Hayet

Au-delà de l'image idéalisée des caravanes, on oublie trop souvent que le pastoralisme a permis la découverte puis l'exploitation de nouveaux territoires. Aujourd'hui, le pastoralisme reste encore une pratique importante pour les habitants des terres arides ou semi-arides, des steppes et des zones montagneuses. Il faut ainsi souligner la relation interdépendante entre les éleveurs, leurs troupeaux et les milieux exploités, qui en fait un mode unique de production.

L'élevage nomade et transhumant fait vivre plus de 150 millions de personnes dans les régions arides et montagneuses ⁽¹⁾. C'est pourquoi, même si les politiques agricoles se sont surtout intéressées au développement de systèmes modernes de production animale afin de nourrir une population urbaine en croissance exponentielle, le pastoralisme doit être préservé. Il doit être préservé en tant que culture ; il doit être préservé en tant que système de production résilient face à des conditions climatiques et environnementales sévères dans des régions où les alternatives sont quasiment inexistantes ; il doit être préservé car il peut encore être un avenir pour les jeunes de ces régions.

Malheureusement, les populations pastorales sont rarement prises en compte par les services publics. De plus, durant ces dernières années, certaines zones d'élevage pastoral sont devenues socialement instables, faute de représentation politique et de perspectives économiques viables.

| Distribution de médicaments vétérinaires, réalisation de campagnes de vaccination, opérations de déparasitage...

Qu'ils soient éleveurs de bovins en région sahélienne, ou de dromadaires au Moyen-Orient, de yacks dans les

steppes de Mongolie, ou de petits ruminants, la bonne santé du troupeau est leur préoccupation quotidienne car les animaux représentent tout le patrimoine familial. Ceci nécessite notamment que des services de santé puissent être accessibles : distribution de médicaments vétérinaires, réalisation de campagnes de vaccination, opérations de déparasitage, etc.

L'OIE ne peut donc pas se désintéresser des difficultés sanitaires auxquelles sont confrontées tant de familles pastorales. C'est avec enthousiasme que nous sommes notamment impliqués dans le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) soutenu par la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest. Mais notre engagement pour le contrôle et l'éradication de certains fléaux tels que **la peste des petits ruminants** est également une contribution à la protection des troupeaux, et donc des moyens d'existence des familles.

Pour ce deuxième numéro du *Panorama* de l'OIE, nous aurions pu choisir tant d'autres sujets. Je suis cependant heureuse de donner la parole à ceux qui se consacrent à construire un avenir meilleur pour les millions de pasteurs à travers le monde. Qu'ils en soient remerciés.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture, en espérant que vous apprécierez ce nouveau format des publications de l'OIE.

Monique Éloit
Directrice générale

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2863>

(1) Source : CIRAD

PERSPECTIVES

Parité et pastoralisme

Mots-clés

#Déclaration de Mera, #Fonds international de développement agricole (FIDA), #inclusion sociale, #santé animale

AUTEURS

A. Rota ^{(1)*}, S. Sperandini ⁽²⁾ & O. Mundy ⁽³⁾

(1) Expert technique en chef, Développement du secteur de l'élevage, Production durable, Division Marchés et institutions. [Fonds international de développement agricole \(FIDA\)](#), Via Paolo di Dono, 44, 00142 Rome (Italie)

(2) Consultant, Équipe Inclusion sociale et parité, [Fonds international de développement agricole \(FIDA\)](#)

(3) Analyste de l'environnement et du climat, [Fonds international de développement agricole \(FIDA\)](#)

* Contact auteurs : a.rota@ifad.org

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Inde. Rassemblement mondial des femmes pastoralistes, novembre 2010. ©FIDA/M.Benanav

Les communautés pastoralistes, même lorsqu'elles se trouvent dans des situations vulnérables et qu'elles sont confrontées à des conditions climatiques difficiles, préservent la biodiversité des pâturages, protègent l'écosystème et, grâce à leur savoir et à leur capacité d'adaptation, maintiennent un équilibre durable avec leur environnement [1]. Les femmes sont les premières

dépositaires de ce savoir et jouent un rôle clé dans le pastoralisme, moyen de subsistance fondé sur la mobilité des troupeaux.

Tandis que les hommes et les garçonnetts se déplacent pour surveiller le bétail, les femmes pastoralistes sont chargées de ramasser du fourrage pour compléter l'alimentation des bêtes qui restent près d'elles. Elles veillent sur les femelles gestantes puis sur leurs veaux, chevreaux et agneaux, et s'occupent des bêtes malades qui ne peuvent pas suivre le troupeau [2]. Elles sont responsables de la traite des animaux en lactation et fabriquent le lait fermenté et le beurre, qui constituent une partie importante de l'alimentation de nombreuses familles pastoralistes. Elles vendent aussi ces produits sur les marchés.



Éthiopie. Projet de développement de la communauté pastorale (PCDP III), septembre 2017 ©FIDA/FAO/WFP/M.Tewelde

Il est important de noter qu'il existe une grande diversité entre les groupes ethniques et leurs systèmes de production au regard de la répartition des rôles (à qui appartient le cheptel, qui s'en occupe, qui vend les produits, qui contrôle les revenus).

Les femmes pastoralistes font face à des problèmes considérables qui sont surtout liés aux relations complexes d'équité entre hommes et femmes pastoralistes [3]. Les inégalités affectent les rôles et les responsabilités des femmes, et jouent un rôle majeur dans les coutumes, les droits à la propriété, la prise de décisions, et l'utilisation et le contrôle des revenus, des biens, des ressources et des services [4]. Ces inégalités limitent les possibilités d'évolution de la femme, ainsi que les opportunités et la croissance économique de toute la famille.

| En 2010, plus de 100 femmes pastoralistes provenant de 31 pays se sont rassemblées dans le petit village de Mera

Les femmes pastoralistes veulent profiter pleinement des possibilités de développement et saisir les avantages de l'émancipation économique en devenant de véritables agents de transformation de la société à laquelle elles appartiennent.

En 2010, plus de 100 femmes pastoralistes en provenance de 31 pays se sont rassemblées dans l'État de Jharkhand en Inde, dans le petit village de Mera, et ont appelé à des possibilités plus importantes, notamment un accès plus large aux ressources productives, aux marchés, aux technologies, aux connaissances et aux services, tout en conservant leur culture et leur mode de vie. Une démarche qui a donné lieu à la Déclaration de Mera [4, 5].

« Tel est notre droit et c'est en restant pastoralistes que nous pouvons apporter la meilleure contribution à la communauté humaine toute entière » (Extrait de la Déclaration de Mera, rassemblement financé par le FIDA).

Les femmes et les interventions en santé animale

La gestion efficace de la santé des animaux, en particulier la lutte contre les maladies animales et les zoonoses, est le principal défi à relever par les communautés pastorales. L'accès aux soins, aux informations et à des services vétérinaires fiables est compliqué à cause de la mobilité des troupeaux en pâture, qui se trouvent souvent dans des zones isolées, tandis que les agents pathogènes et les insectes vecteurs peuvent se propager avec les mouvements de personnes et d'animaux [6].

Les femmes jouent un rôle fondamental dans la lutte contre les maladies. Elles en connaissent très bien les symptômes, elles sont souvent les premières à les diagnostiquer dans un troupeau et à traiter les animaux malades. Par exemple, lorsqu'un veau tète, comme elles sont très proches de la mère et du petit, elles peuvent remarquer une baisse soudaine de la quantité de lait produite, qui peut être le signe d'une maladie.



Jeunes femmes pastoralistes à Mera en Inde
©FIDA/S.Chakrabarti

Les gouvernements et les organisations de développement en viennent à mesurer l'importance d'inclure les femmes dans les interventions de santé animale. Les données sur le terrain montrent que, lorsque les femmes pastoralistes reçoivent une formation et un soutien technique suffisants, elles jouent un rôle décisif de travailleurs en santé animale et de para-vétérinaires pour la communauté [7]. Elles sont essentielles pour toucher les autres femmes de la communauté, transmettre un précieux savoir et de précieuses compétences, et agir comme de puissantes forces de développement. Il est donc indispensable de reconnaître le rôle que jouent les femmes dans la

production animale des régions pastorales. Les politiques nationales, les projets de développement et l'organisation des prestations de service du secteur de l'élevage devraient tenir pleinement compte du rôle, des besoins et des connaissances des femmes pour conduire à leur émancipation, à leur inclusion sociale et à l'égalité des sexes.

Le Programme d'appui à la microfinance rurale et au secteur de l'élevage en Afghanistan financé par le FIDA a formé des femmes pour qu'elles interviennent en tant que travailleurs en santé animale. Celles-ci dispensent désormais des services de santé animale à leur communauté, montrent aux gardiens de troupeaux comment vacciner leurs bêtes et, avec d'autres femmes, échangent des informations et mettent en commun des technologies.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2864>

RÉFÉRENCES

1. Rota A. & Sperandini S. (2012). – *Livestock and pastoralists*. Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome.
2. Rota A. & Sperandini S. (2010). – *Gender and livestock: tools for design*. Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome.
3. Flintan F. (2008). – *Women's empowerment in pastoral societies*. Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Gland (Suisse) et World Initiative for Sustainable Pastoralism (WISP), Nairobi (Kenya).
4. Rota A., Chakrabarti S. & Sperandini S. (2012). – *Women and pastoralism*. Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome.
5. Women Pastoralists (2012). – *Déclaration de Mera : Rassemblement mondial des femmes pastoralistes*. Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Gland (Suisse).
6. Amuguni H.M. (2001). – Promoting gender equity to improve the delivery of animal health care services in pastoral communities. Union Africaine/Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), Nairobi (Kenya).
7. Mathias E. (2005). – The role of ethnoveterinary medicine in livestock production. *In* WAAP book of the year – 2005: a review on developments and research in livestock systems (A. Rosati, A. Tewolde & C. Mosconi, eds.). Wageningen Academic Publishers, Wageningen (Pays-Bas), 257-269.

DOSSIER

Les mouvements d'animaux à l'approche des fêtes religieuses

Quelle ampleur et quel risque pour la Tunisie ?

Mots-clés

#maladie animale, #mouvement d'animaux, #propagation, #fête religieuse, #risque, #Tunisie

AUTEURS

S. Kalthoum ⁽¹⁾, M.N. Baccar ⁽¹⁾, J. Cherni ⁽¹⁾ & M. Zrelli ⁽²⁾

(1) Centre national de veille zoonitaire (CNVZ) (Tunisie)

(2) Direction générale des services vétérinaires (DGSV) (Tunisie)

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Quintas Hélder

La Tunisie, pays carrefour en Afrique du Nord, n'est pas à l'abri de l'émergence et de la réémergence des maladies animales dues principalement aux mouvements informels de bétail, fortement amplifiés à l'approche des fêtes religieuses (Aïd El-Adha, Ramadan, Hadj...), entre la plupart des pays de l'Afrique du Nord [1].

Ces mouvements constituent une menace pour la Tunisie, et le risque d'épizooties est fortement lié à leur

fréquence [2]. Dans ce contexte de mobilité des ruminants, animaux de rente essentiels en Tunisie, deux enquêtes ont été réalisées dans les marchés aux bestiaux avant le mois de Ramadan en 2016. Les résultats de ces enquêtes ont été d'une utilité certaine pour la surveillance basée sur le risque, essentiellement pour les maladies à caractère épidémiologique et celles à impact économique important.

L'identification et la traçabilité sont des outils importants pour la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments, et les normes internationales de l'OIE (notamment [les chapitres 4.1. et 4.2. du Code sanitaire pour les animaux terrestres](#)) en constituent le cadre pour ses Membres. Néanmoins, la mise en œuvre de tels systèmes dans les pays à revenu faible et intermédiaire reste un défi important. Dans un tel contexte, les études transversales sur les mouvements d'animaux constituent un moyen essentiel et réalisable de comprendre les facteurs qui influencent le risque de maladie.

Mobilité animale dans les marchés aux bestiaux en Tunisie

La localisation géographique de la Tunisie rend le pays vulnérable à l'introduction et la propagation des maladies animales. Afin de mieux comprendre la mobilité animale et apprécier son ampleur pour bien gérer les maladies animales, une enquête s'est déroulée dans les marchés aux bestiaux avant le mois de Ramadan (2016) via des entretiens directs avec les propriétaires des animaux.



Marché aux bestiaux à El Faïdh (Sidi Bouzid)

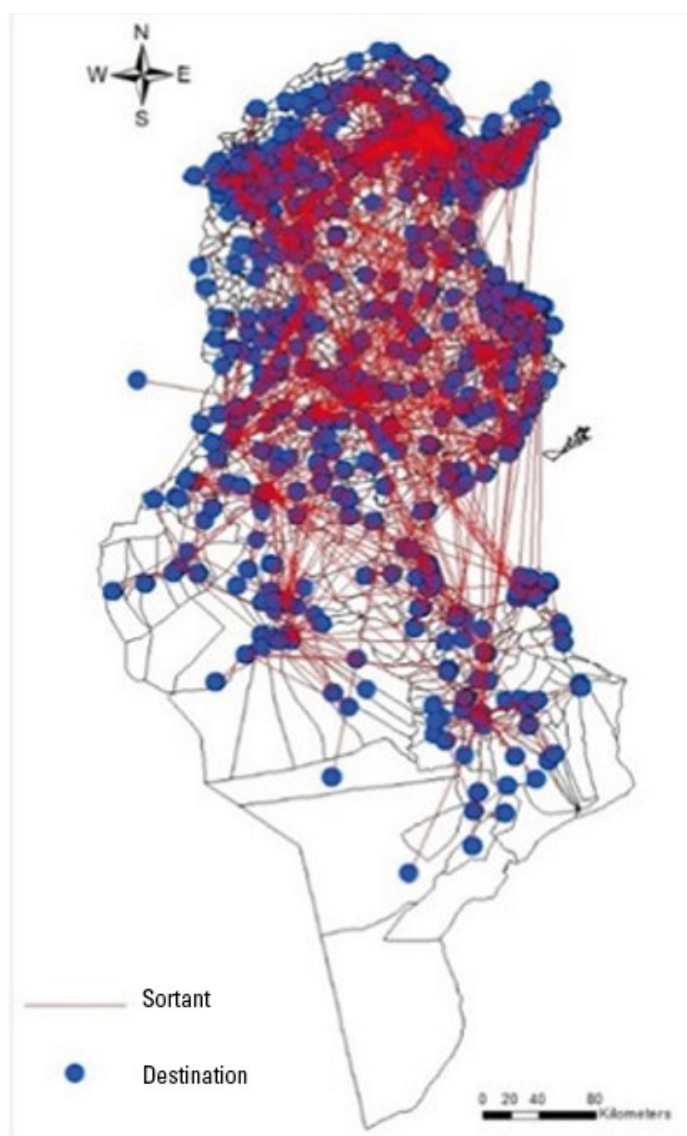
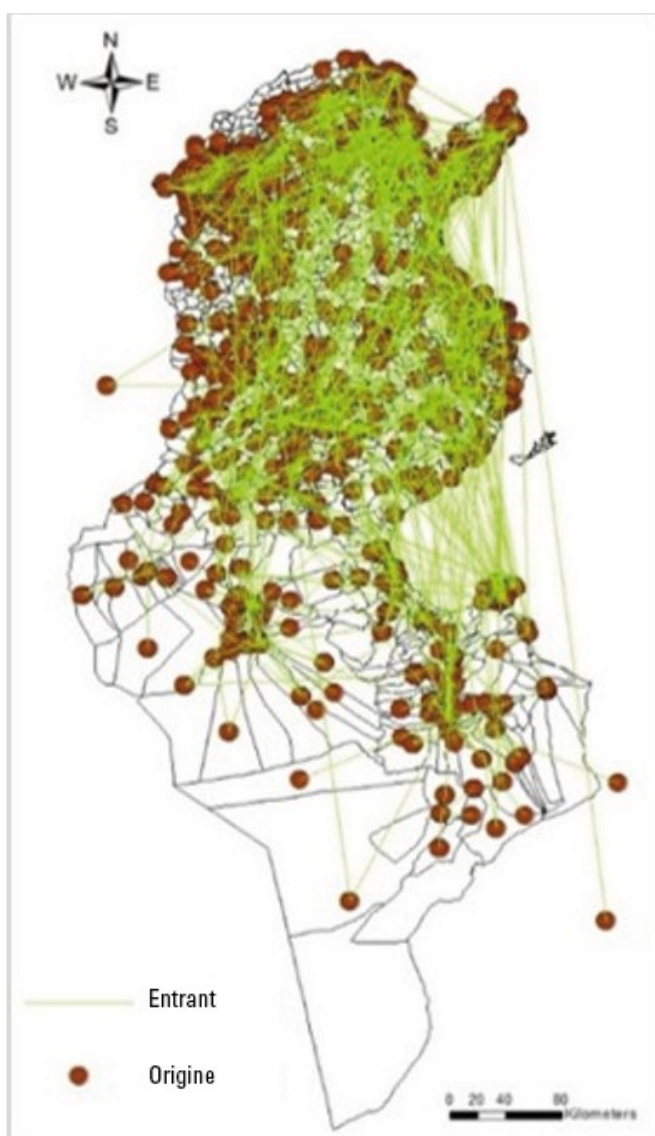
Un total de 7 317 mouvements a été mis en évidence durant les deux périodes de l'étude. La région du Nord-Est a enregistré 31,3 % du total des mouvements. La région du Nord-Ouest, 12,9 %. Le Centre-Ouest, le Centre-Est et le Sud ont connu presque les mêmes flux, enregistrant respectivement 18,9 %, 18,5 % et 18,1 % du total des mouvements répertoriés. Les petits ruminants ont représenté 84,6 % des espèces commercialisées, alors que les bovins ont représenté 15,4 % des flux enregistrés.

La connaissance des origines des animaux présents dans les marchés aux bestiaux est d'importance capitale. Ainsi, une connaissance approfondie de la mobilité animale (origine et destination des animaux, effectif échangé...) permet d'évoluer vers un meilleur ajustement des stratégies et des plans de surveillance dans le domaine de la santé animale.

Flux commerciaux intra et inter-pays

Les flux commerciaux repérés montrent une mobilité animale sur tout le territoire tunisien avec une concentration des flux dans le centre et le nord du pays. Des échanges avec l'Algérie ont été mis en évidence essentiellement dans le nord et le centre du pays.

La méthode de l'analyse des réseaux sociaux a été utilisée pour caractériser le réseau commercial des animaux de rente en Tunisie et identifier les lieux à forte mobilité. Il a été démontré que certains marchés (Sidi Bouzid [Sidi Bouzid], Majel Bel Abbès [Kasserine], Gafsa [Gafsa], Mateur [Bizerte]) peuvent jouer un rôle majeur dans la diffusion des maladies à large échelle (receveur et émetteur) ; ils sont qualifiés de « *super spreader* ». D'autres marchés/localités se sont révélés vulnérables aux maladies car ils reçoivent des animaux à partir de plusieurs origines, tels les marchés aux bestiaux d'El Ouardia (Tunis), Béja (Béja), El Krib (Siliana) et Sers (Kef). Ces informations sont indispensables pour la surveillance des maladies animales. La mise en place, par exemple, de « *check-points* » pour le contrôle de ces pathologies devrait prendre en considération ces spécificités.



Mouvements entrant aux marchés aux bestiaux

Mouvements sortant des marchés aux bestiaux

L'étude de la mobilité animale représente un atout pour la surveillance des maladies animales et zoonotiques. Les informations qui en résultent peuvent être utilisées dans l'élaboration de cartes concernant le risque de maladies. Ainsi la surveillance et la gestion basées sur le risque de maladies animales permettront l'optimisation des budgets alloués à la santé animale, surtout dans le contexte tunisien. Une approche régionale de ce type d'enquêtes dans la zone du Maghreb apportera certainement des éléments-clés à la compréhension des voies d'introduction et de propagation des maladies transfrontalières ainsi qu'à leur gestion. Par ailleurs, une étude et un suivi régulier des prix des viandes sur les marchés maghrébins permettraient aussi de mieux appréhender les sens des mouvements, notamment à l'approche des grandes fêtes religieuses et donc d'optimiser la surveillance épidémiologique. Les deux problématiques sont discutées, notamment avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), avec qui le Centre national de veille zoonitaire (CNVZ) collabore pour la première fois. La seconde problématique, liée à la mercuriale des prix des viandes, fera l'objet de discussions dans une perspective de partenariat public/privé en 2019.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2865>

RÉFÉRENCES

1. Bouguedour R. & Ripani A. (2016). – Examen de la situation de la fièvre aphteuse en Afrique du Nord et risque d'introduction de la maladie en Europe. *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **35** (3), 757-768. doi:10.20506/rst.35.3.2566.
2. Bouslikhane M. (2015). – Les mouvements transfrontaliers d'animaux et de produits d'origine animale et leur rôle dans l'épidémiologie des maladies animales en Afrique. 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Rabat, Maroc, 16-20 février 2015).

DOSSIER

Les mouvements traditionnels de bétail : un défi de taille pour le contrôle de la fièvre aphteuse dans la région du Mékong

Mots-clés

#fièvre aphteuse, #Mékong, #mouvement de bétail, #SEACFMD

AUTEURS

[Ronello C. Abila](#), Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est



© Teo Liak Song

Grâce à sa Représentation sous-régionale en Asie du Sud-Est, l'OIE travaille en étroite collaboration avec les Membres de la Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine (SEACFMD) pour combattre la fièvre aphteuse dans la région du Mékong. Les risques que posent les mouvements traditionnels de bétail (notamment de buffles) dans cette région est l'un des plus gros problèmes à résoudre.

Les déplacements sur de courtes distances au niveau local, essentiellement pour la mise au pâturage et l'abreuvement des animaux, ainsi que les déplacements au-delà des frontières pour le commerce des animaux, représentent les deux principaux types de mouvements.

Les déplacements au niveau local peuvent impliquer un certain nombre de villages ou de districts, selon le paysage et les barrières géographiques naturelles, et peuvent donc contribuer à faire circuler le virus de la fièvre aphteuse localement dans un contexte endémique. Il est possible que la persistance du sérotype O Myanmar/98 et sa propagation locale dans la région centrale du Myanmar soient dus aux mouvements locaux de bétail.

Les déplacements transfrontaliers de bétail à des fins commerciales constituent un facteur de risque plus complexe.

Les sérotypes O et A de la fièvre aphteuse originaires de l'Asie du Sud-Est pourraient s'être propagés en Chine et en Mongolie de cette manière. L'introduction récente du virus de la fièvre aphteuse (FMDV) India/2001/d en Asie du Sud-Est, en Chine et en Mongolie depuis le sous-continent indien pourrait aussi résulter de mouvements commerciaux transfrontaliers.

Pour mieux comprendre ces trajectoires, l'OIE a réalisé deux études :

- en 2015, une étude des mouvements de bétail et des flux commerciaux dans la sous-région du bassin du Mékong [1]
- en 2017, une analyse de risque sur l'incursion de virus exotiques de la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est [2].

L'OIE a aussi amené les Délégués OIE de la région du Mékong à signer une déclaration commune sur des procédures d'harmonisation pour les mouvements d'animaux, afin de développer, de renforcer et d'améliorer les procédures de gestion des mouvements d'animaux et de leurs produits dans chacun des pays concernés. L'objectif est de faciliter le contrôle des maladies animales au-delà des frontières, d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments et de promouvoir la sécurité sanitaire des échanges commerciaux, conformément aux critères énoncés dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* [3], afin de protéger la santé des animaux et la santé publique dans la région de l'Asie du Sud-Est.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2866>

RÉFÉRENCES

1. Smith P., Bourgeois Lüthi N., Li Huachun, Kyaw Naing Oo, Aloun Phonvisay, Sith Premashthira, Abila R., Widders P., Kukreja K. & Miller C. (2015). – [Movement pathways and market chains of large ruminants in the Greater Mekong Sub-Region](#). Organisation mondiale de la santé animale (OIE).
2. Bartels C., Afonso J., Sieng S. & McLaws M. (2017). – [Risk analysis on incursion of exotic FMD viruses into Southeast Asia](#). Organisation mondiale de la santé animale (OIE).
3. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2017). – [Code sanitaire pour les animaux terrestres](#).

DOSSIER

Impact du PRAPS pour l'amélioration de la santé animale en élevage pastoral

Mots-clés

#Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), #Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)

AUTEURS

Cyrus Nersy ^{(1)*} & Oumar Alfaroukh Idriss ⁽²⁾

(1) Assistant technique, composante régionale « santé animale » du PRAPS, Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique

(2) Coordonnateur, composante régionale « santé animale » du PRAPS, Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique

* Contact auteurs : c.nersy@oie.int



© Viljoen Hermien

Grâce à leur gestion particulière de l'espace et du temps, basée sur la mobilité, et héritée de savoirs ancestraux, qui constitue à la fois une stratégie de gestion des risques et un moyen d'optimiser l'exploitation des ressources fourragères disponibles temporairement en fonction des saisons, les communautés pastorales réussissent encore à tirer parti d'immenses espaces pratiquement déserts et très peu propices au développement de l'agriculture. Ils valorisent un potentiel économique et y préservent un système écologique unique.

Cependant malgré leur importance économique et sociétale, l'élevage pastoral et ses acteurs, les pasteurs nomades ou semi-nomades, demeurent de nos jours encore très souvent socialement déconsidérés, institutionnellement marginalisés et en conséquence politiquement négligés.

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le **Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)**, doté

d'un budget global de 248 millions USD et qui est considéré comme une des conséquences directes de la [Déclaration de Nouakchott](#) adoptée en octobre 2013 par les chefs d'État des pays sahélo-sahariens et les acteurs régionaux et internationaux. Il concerne les six pays de l'espace sahélier : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

| Le projet PRAPS s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques de l'OIE

Afin de prendre en compte l'ensemble des problématiques relatives à la protection et à la valorisation du pastoralisme, [le PRAPS a été structuré en cinq composantes](#) dont l'une vise l'amélioration de la santé animale qui constitue une des principales priorités des populations concernées. Le projet est mis en œuvre au niveau national et coordonné au niveau régional par le [Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel \(CILSS\)](#).

La **composante 1**, relative à **l'amélioration de la santé animale**, représente environ 20 % de l'enveloppe globale du projet. Elle présente la particularité d'avoir été programmée sur la base des résultats et recommandations du [processus d'évaluation de la performance des Services vétérinaires \(évaluation PVS, analyse des écarts\)](#) conduit dans chacun des pays concernés par les experts de l'OIE depuis une dizaine d'années. Ces missions ont fait apparaître un nombre important de lacunes et de contraintes dont la conséquence majeure est la persistance voire la propagation de la plupart des grandes pathologies animales (peste des petits ruminants, péripneumonie contagieuse bovine, rage, fièvre aphteuse, etc.).

Pour tenir compte des besoins identifiés pendant le processus d'évaluation, les activités en santé animale mises en œuvre au niveau national sont structurées en deux volets d'activités :

- l'amélioration des infrastructures et renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux ;
- l'appui à la surveillance et au contrôle harmonisé de deux maladies prioritaires à savoir la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine.

Au niveau régional, la coordination des activités de la composante « amélioration de la santé animale » a été confiée à l'OIE à travers le [Centre régional de santé animale](#) de Bamako, dans le cadre d'un accord de partenariat entre le CILSS et l'OIE signé le 23 octobre 2015 pour encadrer cette délégation de maîtrise d'ouvrage.

À travers le contrôle et l'éradication de maladies animales comme la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine, et le soutien aux communautés pastorales, acteurs essentiels de l'élevage, le projet PRAPS s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques de l'OIE.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2867>

AUTOUR DU MONDE

► ACTIONS DE L'OIE

La Banque de vaccins PPR de l'OIE

Un outil concret au service de la lutte contre la peste des petits ruminants

Mots-clés

#banque de vaccins, #Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants, #vaccin, #vaccination

AUTEURS

Stéphane Renaudin ^{(1)*}, Emily Tagliaro ⁽²⁾ & Alain Dehove ⁽³⁾

(1) Chargé de projets, Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

(2) Cheffe de l'Unité du Fonds mondial, Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

(3) Directeur financier, Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

* Contact auteurs : s.renaudin@oie.int



© Iván Isaias Avalos Rosario

Une bataille se gagne à l'aune d'une stratégie, de plans opérationnels, de soldats et d'un équipement adapté. Or c'est dans une bataille difficile que se sont lancés l'OIE et la FAO avec leurs partenaires internationaux en 2015 à Abidjan en formulant l'objectif d'éradiquer la peste des petits ruminants (PPR) d'ici à 2030. Cet ennemi cherche sans relâche à conquérir de nouveaux territoires. Il touche souvent des populations pauvres et entraîne dans son sillage insécurité alimentaire et pauvreté.

À travers la [stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR](#) validée conjointement avec la FAO, l'OIE peut se prévaloir d'une stratégie. À travers ses normes et recommandations, elle a établi des plans opérationnels. À

travers ses experts et ses Centres collaborateurs, elle possède des soldats volontaires. Mais quid de l'équipement adapté ?

Cinquante millions de doses déjà livrées pour des campagnes de vaccination programmées mais également pour répondre à l'urgence

C'est sur ce dernier élément que le rôle de la banque de vaccins PPR de l'OIE peut être souligné. Créée en 2013, elle facilite l'accès à des vaccins de qualité pour l'Afrique. Approvisionnée par des producteurs de vaccins sélectionnés après appels d'offres internationaux, elle offre des conditions claires et transparentes à ceux qui souhaitent y avoir recours. Outil complémentaire aux procédures d'achat nationales, son utilisation reste volontaire et à la demande du pays. Son principal indicateur de succès est la distribution effective de 50 millions de doses de vaccins en cinq ans auxquelles s'ajoutent 38 millions supplémentaires prévues pour l'année 2018.

C'est au travers de grands programmes alliant vaccination, sensibilisation et renforcement de capacités que le mécanisme a été le plus utilisé. En premier lieu via le projet [Normes pour les vaccins et approche pilote pour la lutte contre la PPR en Afrique \(VSPA\)](#) financé par la Fondation Bill & Melinda Gates qui a permis la livraison de 10 millions de doses au Burkina Faso, au Ghana et au Mali. Le Togo a aussi pu acheter, en 2014 et 2015, 4 millions de doses sur un projet Banque mondiale. Enfin, aujourd'hui, dans le cadre du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) financé par la Banque mondiale, plusieurs pays du Sahel (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Tchad) bénéficient d'un accès à la banque de vaccins de l'OIE.

La récente livraison au Burundi en mars 2018 démontre également une capacité à agir dans l'urgence. La déclaration de cas de PPR en Burundi a mobilisé de nombreux acteurs qui ont choisi de passer par la banque de vaccins de l'OIE pour une livraison simplifiée et rapide de 1,6 million de doses. Cette réponse n'a été possible que grâce à l'engagement des autorités burundaises (mise en œuvre des campagnes de vaccination) et de la Banque mondiale (financement). La banque de vaccins a été l'outil rendant possible la mise en œuvre d'une volonté politique et d'une action concertée.

Adaptabilité, flexibilité et qualité des vaccins sont les principaux atouts de la banque de vaccins de l'OIE. La FAO et la Banque mondiale ont montré leur confiance en ce mécanisme en acceptant que des pays y aient recours dans le cadre de projets qu'elles financent.

Cependant, cet outil n'est pas destiné à être éternel, il peut s'effacer une fois les pays équipés, une fois la bataille gagnée. En attendant, l'OIE continuera de faciliter un accès à des vaccins de qualité à ceux qui en ont besoin.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2868>

[Plus d'informations sur les banques de vaccins de l'OIE](#)

AUTOUR DU MONDE

► INITIATIVES DU RÉSEAU

Le pastoralisme : un levier de développement durable au Sahel

Mots-clés

#Afrique, #Banque mondiale, #Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), #développement durable, #pastoralisme, #Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), #Sahel

AUTEURS

Maty Ba-Diao ^{(1)*} & Régina Bandé ⁽²⁾

(1) Coordinatrice régionale, Projet PRAPS, Secrétariat exécutif du CILSS, Ouagadougou (Burkina Faso)

(2) Expert en communication, Secrétariat exécutif du CILSS, Ouagadougou (Burkina Faso)

* Contact auteurs : maty.ba-diao@cilss.int

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Photo : Ayache Bouhous

Depuis 2015, la Banque mondiale finance à hauteur de 248 millions USD le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) dans six pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) pour six ans sous la coordination régionale du Comité permanent inter-États



de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Ce financement important dans l'élevage pastoral au Sahel se justifie, non seulement pour garantir le maintien de la diversité des modes d'élevage, mais aussi pour assurer une vie meilleure à la cinquantaine de millions de personnes concernées directement par ce type d'élevage dans le Sahel. En effet, le pastoralisme contribue :

1. à l'emploi et à la distribution des revenus ;
2. à l'approvisionnement des marchés de consommation ;
3. au renforcement de la résilience des ménages agricoles dont les systèmes de production évoluent vers des systèmes agro-sylvo-pastoraux, plus diversifiés et moins sensibles aux aléas de différentes natures ;
4. à l'aménagement de l'espace, la gestion et la sécurité des territoires à travers, notamment, la valorisation agro-écologique d'espaces impropres aux cultures ;
5. à la valorisation, la protection des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité ;
6. aux liens sociaux entre groupes ethniques et nationalités, qui constituent l'un des leviers de l'intégration régionale par les sociétés, et qui sont à la base de la gestion pacifique des mouvements d'animaux et de leur accueil dans les zones de transit et de destination.

La préservation de ce mode d'élevage est donc capitale pour les populations qui en vivent et nécessite des investissements à long terme à travers l'élaboration et la mise en œuvre de programmes structurels. C'est ainsi qu'au regard des activités menées par le PRAPS sur le terrain depuis son lancement, le pastoralisme a suscité l'intérêt d'autres partenaires techniques et financiers (Union européenne, Agence française de développement, Coopération suisse, etc.) pour son développement et sa modernisation.

Dans tous ces programmes en cours ou en phase de formulation, la santé animale est une composante essentielle. En effet, dans notre région, sévissent encore plusieurs maladies qui causent des pertes de productivité et une mortalité parfois importante. La baisse de productivité engendre de faibles revenus et l'insécurité alimentaire des ménages pastoraux. Renforcer la protection zoo-sanitaire à travers la mise en place de services vétérinaires performants et conformes aux normes de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est donc un objectif de tout programme de développement pastoral dans le Sahel.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2869>

AUTOUR DU MONDE

► INITIATIVES DU RÉSEAU

Peste des petits ruminants – Suivi des réunions régionales et des plans nationaux stratégiques

Mots-clés

#peste des petits ruminants, #Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants

AUTEURS

[Jean-Jacques Soula](#), Coordinateur OIE du secrétariat PPR



© Teo Liak Song

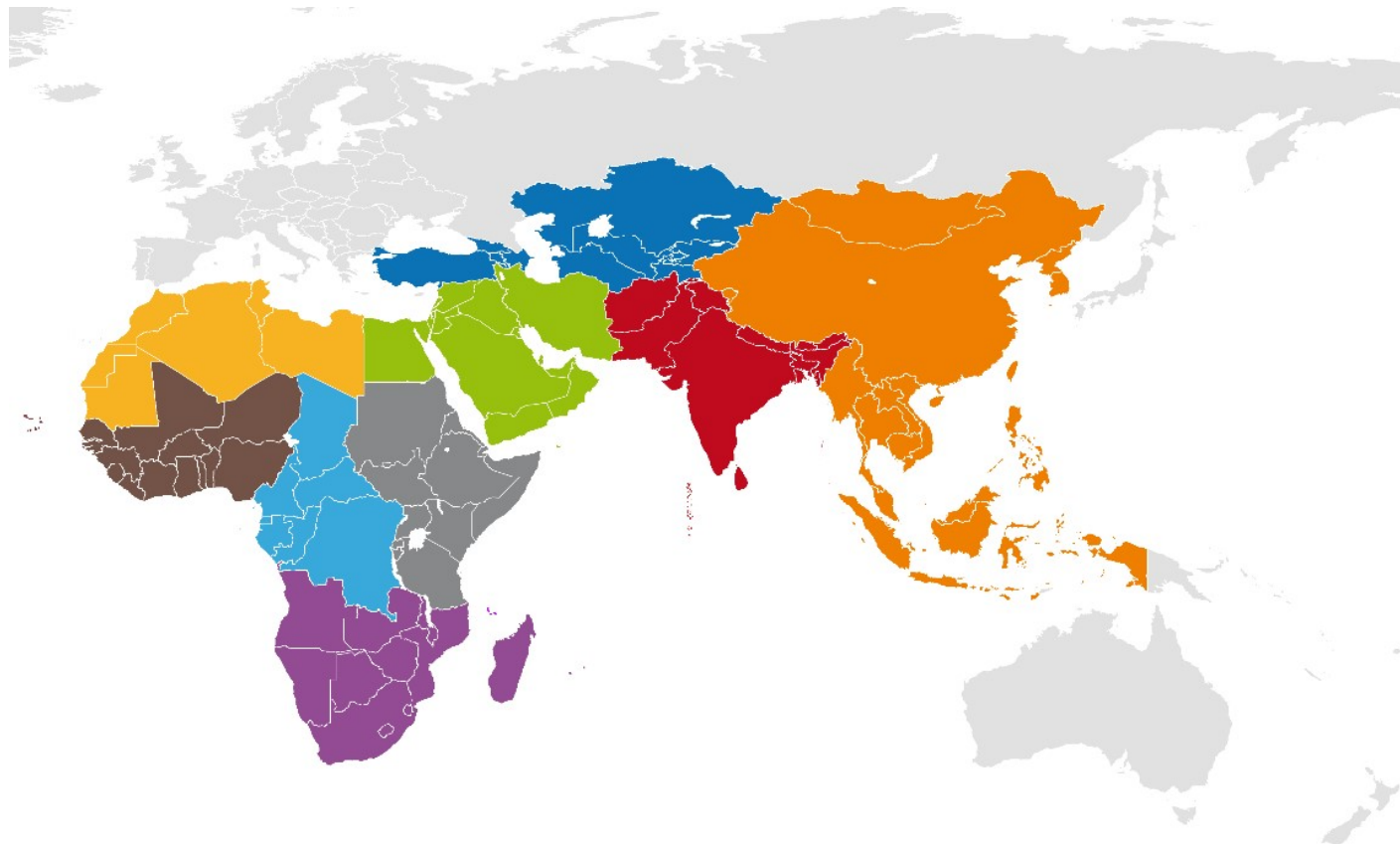
La [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants](#), comme le [Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants 2017-2021](#), adoptés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), respectivement en 2015 et en 2016, considèrent une répartition des 76 pays infectés ou à risque selon neuf régions.

Ces régions ont été déterminées en fonction des communautés économiques régionales :

- Union du Maghreb arabe (UMA)
- Association des nations de l'Asie du Sud-Est [*Association of South East Asian Nations (ASEAN)*]
- Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)
- Organisation de coopération économique [*Economic Cooperation Organization (ECO)*]
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEEAO)
- Conseil de coopération du Golfe [*Gulf Cooperation Council (GCC)*]
- Autorité intergouvernementale pour le développement [*Intergovernmental Authority on Development (IGAD)*]
- Association sud-asiatique pour la coopération régionale [*South Asian Association for Regional*

Coopération (SAARC)]

- Communauté de développement de l'Afrique australe [Southern African Development Community (SADC)].



Dans chaque région, conformément à la Stratégie et au Programme, la situation sanitaire de chaque pays au regard de la maladie est évaluée régulièrement, tous les deux ans, à l'occasion de réunions régionales. Cette évaluation est basée sur une approche progressive par étapes (Phases 1 à 4 indiquées ci-après, Fig. 1) et par l'utilisation d'un outil dédié, le PMAT (*PPR Monitoring and Assessment Tool*).

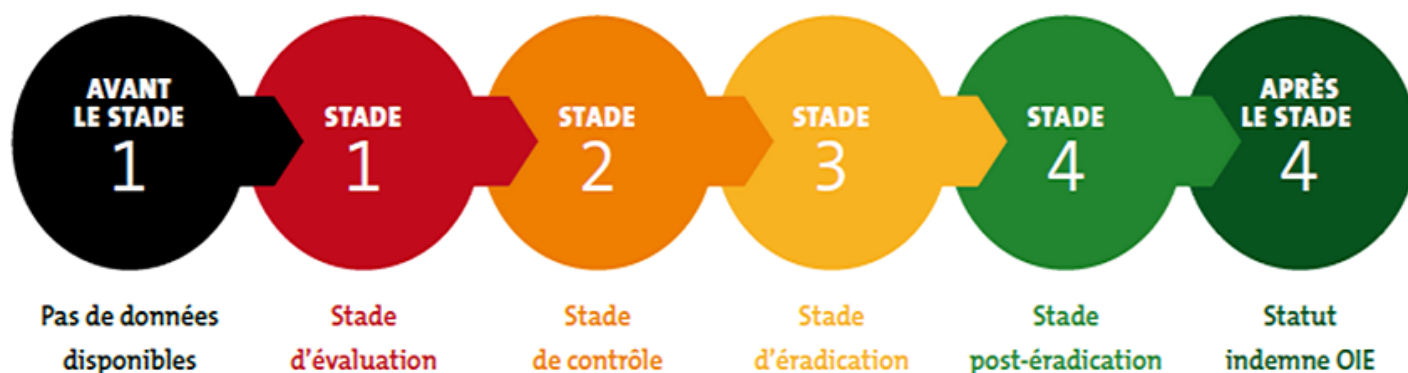


Fig. 1 – Approche progressive par étapes pour la prévention et le contrôle de la peste des petits ruminants

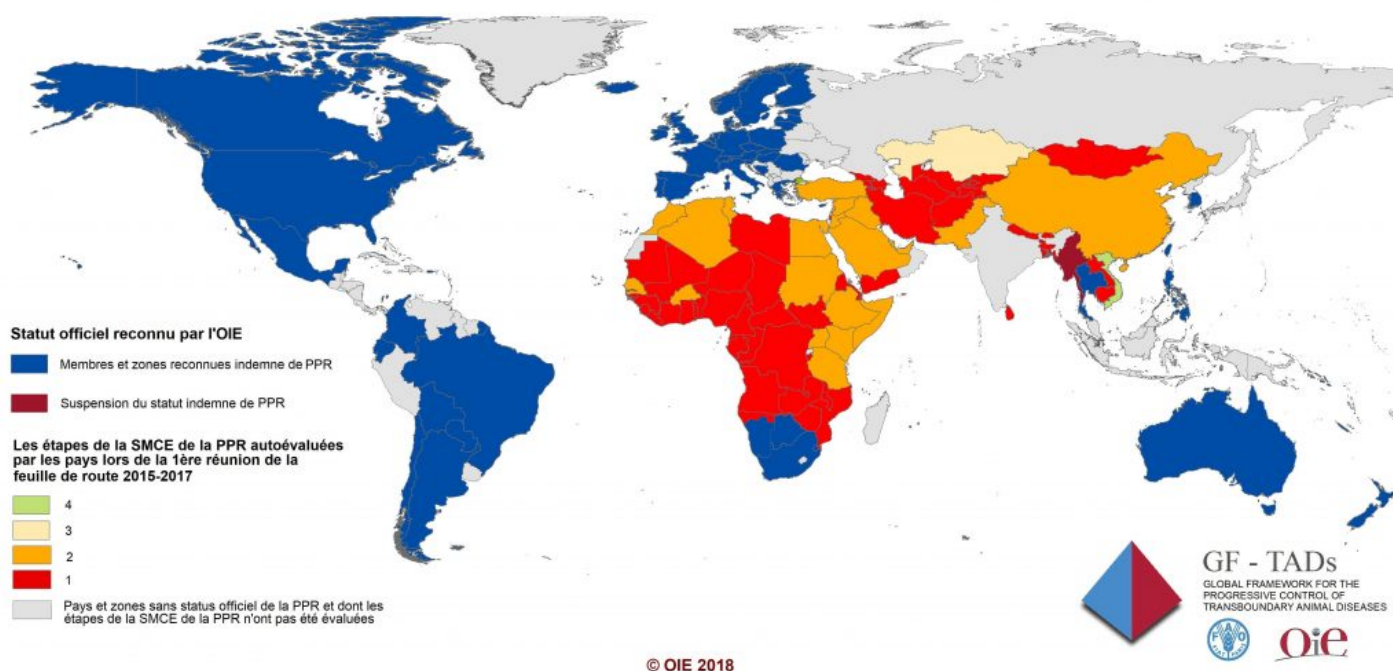
Le résultat de ces réunions régionales et l'établissement et l'actualisation de feuilles de routes indiquant la progression de chaque pays vers l'éradication, l'objectif mondial demeurant l'horizon 2030. Ces réunions sont organisées par la FAO et l'OIE, par l'intermédiaire de leur secrétariat conjoint PPR, en lien avec les communautés

économiques régionales et les pays.

Le processus a démarré en août 2015 et a permis de boucler un premier cycle de neuf réunions régionales. Un second cycle a démarré en 2017 et devrait s'achever début 2019. Les progressions enregistrées dans l'effort de lutte contre la maladie ont permis d'actualiser la carte de la situation mondiale de la PPR, en prenant également en considération les pays officiellement indemnes.

Situation mondiale de la peste des petits ruminants 2015-2017

Statut officiel indemne de PPR et stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication (SMCE) de la PPR



Par ailleurs, au plan national, la Stratégie et le Programme recommandent l'adoption de plans nationaux stratégiques pour l'éradication de la PPR. Ces documents, destinés à être approuvés par les autorités compétentes de chaque pays, comportent notamment un argumentaire en faveur de l'éradication, basé sur son impact socio-économique ; un descriptif de l'organisation des services vétérinaires ; la vision et la stratégie développées par le pays ; un budget estimatif ainsi qu'un descriptif du processus de mobilisation des ressources, ciblant les différents partenaires. À ce jour, plus de la moitié des pays concernés disposent d'un NSP finalisé ou formellement validé. Ce taux de couverture devrait atteindre les deux tiers avant fin 2018 grâce à l'appui déterminant du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA).

L'actualisation permanente des feuilles de routes régionales pour la peste des petits ruminants, ainsi que la validation et la mise en œuvre des plans nationaux stratégiques, constituent les piliers du processus d'éradication de la maladie et à ce titre sont au cœur de l'action conduite par la FAO et l'OIE, avec le concours des communautés économiques régionales et des pays eux-mêmes.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2870>

Portail de l'OIE sur la peste des petits ruminants

AUTOUR DU MONDE

► INITIATIVES DU RÉSEAU

Les Laboratoires de référence de l'OIE pour la peste des petits ruminants apportent leur soutien au Programme mondial d'éradication

Mots-clés

#Laboratoire de référence de l'OIE, #peste des petits ruminants, #Programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants

AUTEURS

A. Bataille ^{(1)*}, M.D. Baron ⁽²⁾, F. Liu ⁽³⁾, C. Batten ⁽²⁾, Z. Wang ⁽³⁾ & G. Libeau ⁽¹⁾

(1) CIRAD, UMR ASTRE, F-34398 Montpellier (France)

(2) Pirbright Institute, GU24 0NF Surrey (Royaume-Uni)

(3) China Animal Health and Epidemiology Centre, 266032 Qingdao (République Populaire de Chine)

* Contact auteurs : arnaud.bataille@cirad.fr

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Paulina Rajkow-Nenow

Les Laboratoires de référence de l'OIE pour la peste des petits ruminants (PPR) apportent un large soutien aux pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient dans leurs efforts pour contrôler et,

à terme, éradiquer la PPR.

Il existe à l'heure actuelle trois [Laboratoires de référence de l'OIE](#) pour la peste des petits ruminants (PPR), à savoir le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ([CIRAD](#), Montpellier, France), l'[Institut de Pirbright](#) (Surrey, Royaume Uni) et le Centre de santé animale et d'épidémiologie de Chine ([CAHEC](#), Qingdao, République Populaire de Chine).

Dans le cadre de leur mission, les Laboratoires de référence de l'OIE sont impliqués dans un grand nombre d'actions en soutien aux efforts réalisés à l'échelle mondiale pour contrôler et éradiquer la PPR – actions lancées par l'OIE et la FAO et connues sous le nom de [Programme mondial d'éradication de la PPR](#).



L'essentiel de ces activités porte sur la formation du personnel des laboratoires nationaux de diagnostic aux méthodes de diagnostic de la PPR et à l'épidémiologie de la maladie. Les laboratoires candidats peuvent postuler dans le cadre de l'accord de jumelage de l'OIE afin de collaborer avec les Laboratoires de référence de l'OIE à un programme échelonné sur un à trois ans et visant à améliorer leur capacité de diagnostic de la PPR et leur expertise. Généralement, les laboratoires s'engagent dans ce programme de jumelage avec pour objectif de devenir de plein droit Laboratoire de référence de l'OIE pour la PPR. Des projets de jumelage ont déjà été menés à bien avec des laboratoires du Maroc, de l'Ouganda et de plusieurs pays de la région Asie-Pacifique, tels que le Cambodge, le Laos, la Mongolie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam. De nouveaux programmes ont débuté ou sont en cours d'évaluation en Jordanie, au Kazakhstan et en Tanzanie (Figs 1 et 2).

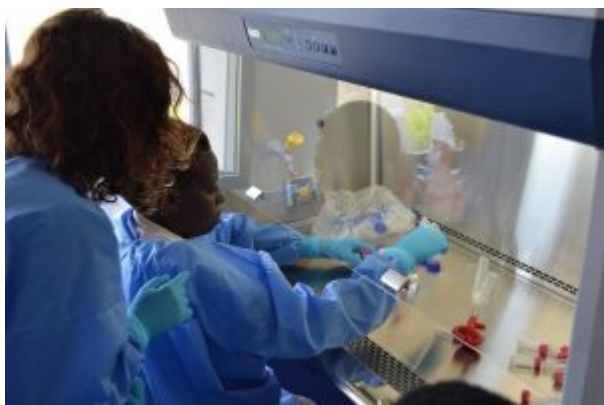


Fig. 1 – La formation sur site représente un volet essentiel du programme de jumelage de l'OIE en cours entre la Tanzanie et l'Institut de Pirbright
© Paulina Rajkow-Nenow



Fig. 2 – Formation de techniciens de laboratoire au Maroc (CIRAD, 2011). © CIRAD

Des formations intensives d'une semaine sur les méthodes de diagnostic de la PPR sont également proposées chaque année par les Laboratoires de référence de l'OIE aux techniciens de laboratoire des pays candidats. En 2017, plus de 30 techniciens en provenance de 16 pays ont reçu une formation au diagnostic de la PPR dans ces laboratoires (Figs 3 et 4).



Fig. 3 - Formation conjointe Union européenne/OIE aux méthodes de diagnostic de la PPR (CIRAD, 2017) © CIRAD



Fig. 4 - 6^e symposium et formation régionale en matière de diagnostic de la maladie de Newcastle et de la PPR (Qingdao, Chine, 2017) © Tiangang Xu/CAHEC

Cette formation permettra d'éradiquer plus facilement la maladie et contribuera en outre à sa prévention dans les pays indemnes de la maladie. Dans certains cas, la formation peut être organisée dans un laboratoire de diagnostic du pays concerné. Une formation *in situ* a en particulier été dispensée par le CIRAD en Géorgie, après l'apparition du premier cas de PPR jamais enregistré dans ce pays, en 2016, ainsi qu'au Mali, pour les six pays participant au [Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel \(PRAPS\)](#) financé par la Banque mondiale (Fig. 5). Les Laboratoires de référence de l'OIE organisent également des évaluations de compétence qui permettent aux laboratoires participants d'évaluer leur capacité à mettre en œuvre les tests de diagnostic de la PPR.



Fig. 5 – Cérémonie d'ouverture du programme de formation aux méthodes de diagnostic proposé par le CIRAD dans le cadre du projet PRAPS (Bamako, Mali, 2017) © PRAPS

En outre, les Laboratoires de référence de l'OIE proposent aux Membres de l'OIE, sur demande, leur expertise et leurs services de diagnostic. En septembre 2016, dix échantillons en provenance de Mongolie ont été envoyés au Laboratoire de référence situé en Chine pour confirmation d'une suspicion d'infection par la PPR. Ces échantillons ont tous été testés positifs au virus en laboratoire. Il s'agissait du premier épisode de PPR en Mongolie. De même, l'épisode de PPR de 2016 en Géorgie ne fut découvert que lorsque les échantillons préalablement envoyés au Laboratoire de référence de Pirbright pour une recherche de la fièvre catarrhale du mouton revinrent avec des résultats négatifs. Soumis ensuite à une recherche du virus de la PPR (PPRV), ils se sont alors révélés positifs.

Des experts des Laboratoires de référence de l'OIE se sont rendus dans de nombreux pays faisant face à des situations d'urgence en raison de foyers de la maladie, afin de soutenir leurs efforts en matière de contrôle et d'apporter leur aide pour les enquêtes épidémiologiques. Ces experts ont également participé aux réunions conjointes OIE/FAO portant sur le Programme mondial d'éradication de la PPR afin d'offrir leur expertise dans le cadre des discussions et des processus décisionnels. Une réunion de suivi de la feuille de route régionale pour les pays de l'ASEAN ⁽¹⁾ et pour la Chine, la Mongolie et le Timor-Leste, a été organisée en Chine en avril 2017, en présence de la Docteure Monique Éloit, Directrice générale de l'OIE. Le Docteur Zhiliang Wang y a présenté le plan d'éradication de la PPR pour la Chine (Fig. 6). L'ensemble des représentants sont parvenus à un accord concernant une stratégie régionale pour l'éradication de la PPR. En décembre 2017, le Docteur Baron et la Docteure Libeau (respectivement de Pirbright et du CIRAD) ont participé à Rome à une réunion conjointe OIE/FAO afin d'élaborer des critères pour la préparation d'un vaccin thermotolérant, considéré comme un outil important dans le cadre du programme mondial d'éradication de la PPR.



Fig. 6 - Dr Zhiliang Wang lors de la Réunion de suivi de la feuille de route régionale sur la PPR pour les pays de l'ASEAN (Chine, Mongolie et Timor-Leste) sous le parrainage conjoint de l'OIE et de la FAO (Qingdao, Chine, 2017) © Tiangang Xu/CAHEC

Les Laboratoires de référence de l'OIE sont en première ligne et prennent part aux projets de recherche et développement visant tout à la fois à réduire les lacunes dans la connaissance de la PPR et à améliorer les méthodes d'élimination de cette maladie. De nouveaux kits de diagnostic, tels que les dispositifs de flux latéral et des méthodes d'épreuves immuno-enzymatiques (ELISA) de compétition adaptées aux camélidés sont en cours d'élaboration, de validation, de production et/ou de distribution afin d'élargir le champ des diagnostics de la PPR sur les hôtes atypiques et sur le terrain. Les Laboratoires de référence de l'OIE jouent un rôle essentiel dans la collecte de prélèvements et d'isolats en provenance de nombreux pays, ce qui permet la validation de réactifs de diagnostic et de vaccins contre le spectre le plus large possible de virus : une tâche qui reste infaisable pour les laboratoires nationaux de diagnostic ou de recherche. Les trois Laboratoires de référence de l'OIE travaillent de façon intensive au développement et à la validation de la nouvelle génération de vaccins contre la PPR, notamment de vaccins permettant la différenciation entre animaux vaccinés et animaux infectés (vaccins DIVA). Ils ont également engagé des partenariats avec de nombreux pays d'Afrique et d'Asie en vue de collaborer en matière de recherche sur la dynamique de transmission du PPRV, et notamment sur le rôle de la faune sauvage et des échanges transfrontaliers de bétail dans la circulation du PPRV.

L'ensemble des actions décrites ci-dessus reste essentiel pour disposer des ressources et du soutien nécessaires tant au niveau national que régional si nous voulons atteindre notre objectif de contrôle et d'éradication de la PPR à l'échelle mondiale. C'est sans délai que les Laboratoires de référence de l'OIE ont su faire la démonstration qu'ils étaient là pour apporter leur aide à chaque étape de ce processus.

(1) ASEAN : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est – Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2871>

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

L'élevage pastoral au Burkina Faso

Un secteur porteur de croissance économique et d'espoir de mieux-être

Mots-clés

#Burkina Faso, #pérituberculose contagieuse bovine, #peste des petits ruminants, #Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)

AUTEURS

N. Romuald Somda ^{(1)*} & Dominique Ilboudo ⁽²⁾

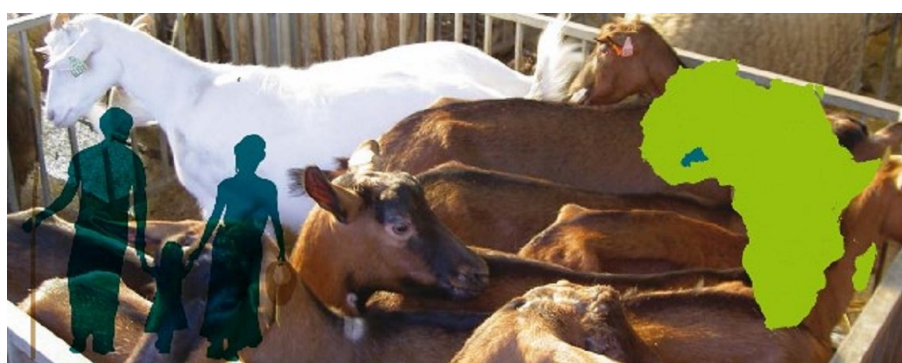
(1) Chargé de communication PRAPS Burkina-Faso

(2) Spécialiste en Santé animale au PRAPS Burkina-Faso

* Contact auteurs : nahiwin62@gmail.com

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© G. Marot

L'élevage joue un rôle prépondérant dans l'économie du Burkina Faso. Avec une grande diversité d'espèces concernées, il contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et urbains. L'élevage des petits ruminants occupe une place de choix, avec une

contribution avoisinant 32 % des 30 milliards FCFA que procure annuellement l'élevage au Burkina Faso [1].

Selon le Ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso (DGESS/MRAH, 2017), l'effectif du cheptel ruminant du pays est estimé à 9 647 000 bovins, 15 180 000 caprins et 10 137 000 ovins.

Il existe au Burkina Faso différents types d'élevage qui varient de l'élevage sédentaire à celui pastoral transhumant. L'élevage pastoral qui se caractérise par la mobilité des troupeaux et la pâture extensive constitue le meilleur moyen de mise en valeur du territoire pastoral et de préservation du cheptel.

Au Burkina Faso, environ 75 % du bétail est élevé selon le mode nomade et transhumant, national ou transfrontalier. Dès lors, le pastoralisme apparaît comme la principale activité de valorisation durable d'une végétation naturelle fragile et irrégulière. Cette forme d'élevage s'adapte avec souplesse et rapidité aux grandes variations saisonnières et interannuelles des ressources en biomasse végétale et en eau.

Cependant au Burkina Faso, les aléas climatiques, l'étendue et la qualité des pâturages, de même que les contraintes sanitaires et économiques, rendent l'activité pastorale souvent précaire.

Les ovins et les caprins, qui constituent la part importante du cheptel ruminant du Sahel (environ 64 % selon les résultats de la deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel), participent fortement à la résolution des problèmes socioculturels et économiques des communautés pastorales sahéliennes et jouent un rôle indéniable de sécurisation alimentaire et nutritionnelle de ces communautés.

La peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine sont les maladies prioritaires ciblées par le PRAPS Burkina Faso

En dépit de son rôle important dans la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi, le secteur de l'élevage demeure confronté à un certain nombre de contraintes qui limitent sa contribution au processus de développement socio-économique du pays. Au nombre des contraintes auxquelles l'élevage des ruminants fait face, il y a les maladies animales qui continuent d'être un frein à la productivité du cheptel et au développement de l'élevage d'une manière générale au Burkina Faso.

Pour contribuer à résoudre ces contraintes, le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel Burkina Faso (PRAPS-Burkina Faso) s'est engagé, à travers sa composante 1 (« Amélioration de la santé animale »), à soutenir la mise en œuvre du plan national stratégique de lutte contre **la peste des petits ruminants**. En effet, la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine sont les principales maladies contagieuses qui entravent le développement de la filière animale au Burkina Faso, avec des pertes économiques énormes pour le pays et les ménages ruraux. Ce sont les maladies prioritaires ciblées par le PRAPS Burkina Faso.

Les activités en cours de réalisation ou déjà réalisées dans ce domaine sont, entre autres, l'acquisition et la mise à disposition de vaccins à coût subventionné, la mise à disposition de matériel de vaccination (seringues, aiguilles), de la chaîne de froid (camionnette frigorifique, glacières, réfrigérateurs mixtes...), de moyens logistiques (motos)...



Vue partielle du matériel logistique



Séance de vaccination des ovins

[Page web du PRAPS Burkina Faso](#)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2872>

RÉFÉRENCES

1. Tiemtoré S. (2004). - Problématique de la mobilisation et de la maîtrise de l'eau pour la promotion de l'élevage dans un contexte sahélien. Communication orale. Table ronde sur le thème « Recherche scientifique et technologique : problématique de l'eau pour un développement durable », Forum national de la recherche scientifique et des innovations technologiques (FRSIT), Ouagadougou (Burkina Faso), 29 mai - 5 juin 2004. FRSIT, 11 pages.

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Le PRAPS pour une transformation des Services vétérinaires en Mauritanie

Mots-clés

#Mauritanie, #peste des petits ruminants, #Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)

AUTEURS

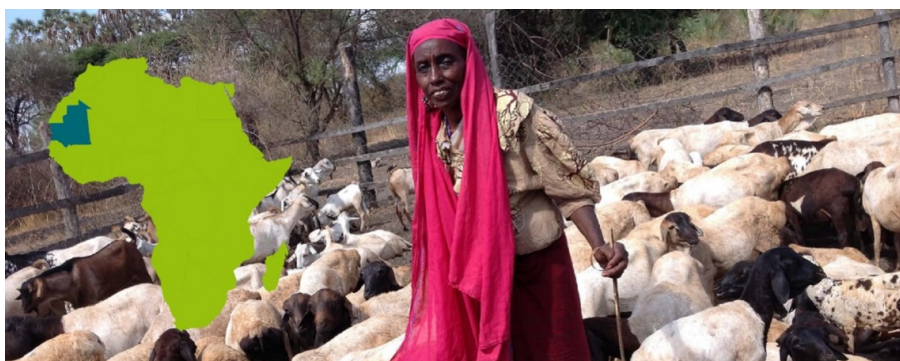
Idrissa Diarra ⁽¹⁾ & Ahmed Bezeid EL Mamy Beyatt ⁽²⁾

(1) Coordinateur national du PRAPS (Mauritanie)

(2) Responsable Composante Santé animale du PRAPS-Mauritanie

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Joseph Othieno

La Mauritanie a finalement consacré en 2014 un ministère dédié à l'élevage compte tenu de son importance socio-économique. Ce ministère est né avec une multitude de défis à relever.

La Mauritanie est un pays pastoral par excellence avec plus de 1,7 million de bovins, 1,5 million de camélidés et 16 millions de petits ruminants pour une population estimée en 2017 à 3 758 571 habitants.

La [mission d'évaluation PVS](#) conduite par l'OIE en 2010 avait révélé le manque de performances des services vétérinaires.

Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) démarré en janvier 2016 est arrivé à point nommé. Structurantes pour les Services vétérinaires, les activités de santé animale du PRAPS sont en deux volets :

- amélioration des infrastructures et renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux ;
- appui à la surveillance et au contrôle harmonisé de maladies prioritaires : péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et peste des petits ruminants (PPR).

Au niveau logistique, l'appui du PRAPS s'est matérialisé par l'acquisition de 38 véhicules tout-terrain et de 10 motos. **Les résultats des campagnes de vaccination s'en font ressentir, avec des chiffres record** notamment pour la PPR. Les prévisions pour 2018 sont de 2 millions de doses pour la PPCB (soit une couverture de 100 %) et de 4 millions pour la PPR (soit 10 fois plus que le chiffre de 2015-2016).

Le projet appuie également la mise en place d'enquêtes de référence (PPCB) et l'élaboration des plans nationaux stratégiques pour le contrôle (PPCB) et l'éradication (PPR).

Pour les infrastructures, le PRAPS entend à terme construire 100 parcs de vaccination et 25 postes vétérinaires équipés.

Au plan du renforcement des capacités du personnel vétérinaire, le PRAPS s'engage dans les formations continues et la formation diplômante de 20 docteurs vétérinaires à l'[EISMV](#) (Sénégal).

Pour le renforcement de la surveillance épidémiologique, le PRAPS apporte un appui substantiel au Réseau mauritanien d'épidémiosurveillance des maladies animales (REMEMA).

Pour le contrôle des médicaments vétérinaires, le PRAPS accompagne la mise en place d'une unité de contrôle par l'achat d'équipements et matériel de laboratoire, la formation des cadres et la prise en charge d'une assistance technique internationale.

Une fois toutes ces réalisations effectuées, les services vétérinaires seront véritablement transformés.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2873>

[Site web du PRAPS Mauritanie](#)

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Le PRAPS-Sénégal appuie les capacités de vaccination des Services vétérinaires

Mots-clés

#Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), #Sénégal, #vaccination

AUTEURS

Ibrahima Niang ^{(1)*} & Mamadou Moustapha Thiam ⁽²⁾

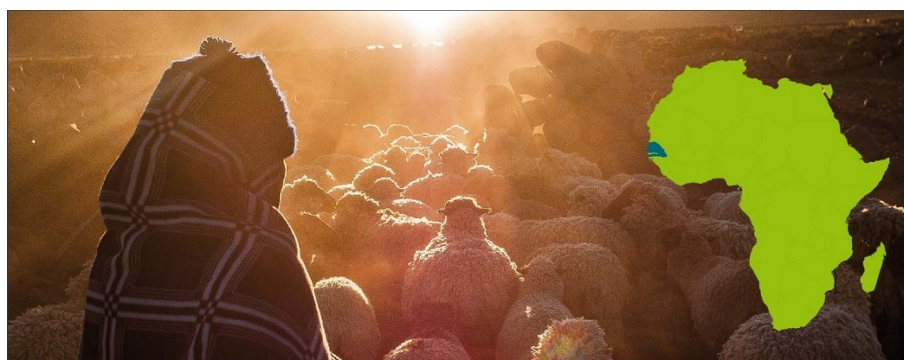
(1) Coordonnateur national du PRAPS (Sénégal)

(2) Chef d'antenne du PRAPS à NDioum (Sénégal)

* Contact auteurs : ibrahima.niang@praps.sn

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Juan José Toro Letelier

Au Sénégal, la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux tout le long de l'année a toujours suscité beaucoup de commentaires dans les autres segments de la société qui ont fini par stigmatiser cette façon d'exploiter des ressources comme un phénomène qui conduit

inexorablement à la dégradation de l'environnement. Cette forme d'élevage basée sur la quête de ressources naturelles n'a jamais non plus été considérée par les pouvoirs publics comme une forme de mise en valeur de la terre.

Mais aujourd'hui, avec l'avènement des changements climatiques qui prennent des proportions de plus en plus inquiétantes et qui réduisent de manière significative la quantité des eaux de surface et de biomasse accessibles au bétail, les décideurs ont fini par comprendre et admettre que la mobilité pastorale est, ni plus ni moins, la forme de valorisation contextuelle des ressources la plus efficace et la plus efficiente.

Au Sénégal, la forte contribution de l'élevage au PIB du secteur primaire (29,1 %) n'a pas laissé indifférents les pouvoirs publics qui s'appliquent activement à réhabiliter le pastoralisme en posant des actes forts, comme :

- le vote de la loi agro-sylvo-pastorale en 2004 pour considérer désormais le pastoralisme comme une forme de mise en valeur de la terre ;
- le durcissement des peines à l'encontre des voleurs de bétail ;
- la soumission aux législateurs d'un projet de loi sur le code pastoral ;
- la sollicitation de la Banque mondiale en 2015 pour financer un projet d'appui au pastoralisme pour repenser toute l'écologie des parcours du bétail et doter les éleveurs de moyens de production et d'accès au marché.

En plus des commodités évoquées plus haut, sur le plan sanitaire le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)-Sénégal a, dès sa deuxième année d'existence, relevé le niveau d'intervention des agents d'élevage de terrain, par le biais de la formation et de l'équipement en matériel de conservation des vaccins. Aussi, le Projet est sur le point de doter le laboratoire national d'élevage d'un lyophilisateur d'une très grande capacité de fabrication de vaccins pour satisfaire la demande nationale et, en partie, sous-régionale.

En plus de ces acquis, une bonne volonté des éleveurs à adopter la vaccination contre la peste des petits ruminants suffirait à nous donner des raisons d'espérer gagner la guerre contre cette maladie qui continue de contraindre notre pays à être dépendant d'autres pays pour la satisfaction de ses besoins en petits ruminants.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2874>

[Site web du PRAPS-Sénégal](#)

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Importance du pastoralisme au Tchad

Mots-clés

#pastoralisme, #Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), #Tchad

AUTEURS

Mahamat Guindé ^{(1)*}, Ouagal Mahamat ⁽²⁾ & Mahamat Abdallah ⁽³⁾

(1) Directeur général des Services vétérinaires (Tchad)

(2) Chef du service épidémiologique de l'[Institut de recherche en élevage pour le développement \(IRED\)](#) (Tchad)

(3) Directeur technique du PRAPS-Tchad

* Contact auteurs : mht.guinde@yahoo.fr

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Joseph Othieno

Le système pastoral concerne 80 % du cheptel du Tchad. À travers ses pratiques basées sur la mobilité, ce système permet la mise en valeur de territoires délaissés ou peu densément peuplés. Il joue également un rôle important dans l'alimentation des populations par la

fourniture du lait et de la viande et dans la production agricole par l'apport du fumier et de la force de traction animale. Il contribue également à la génération de devises à travers l'exportation du bétail sur pied et de sous-produits comme les cuirs et peaux.

Pays d'élevage par excellence, le Tchad compte près de 94 millions de têtes de bétail. L'élevage constitue la deuxième source de revenus après le pétrole et contribue à 53 % du PIB national. Il fait vivre environ 40 % de la population et représente 30 % des exportations. Il joue un rôle prépondérant dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Le cheptel représenterait un capital financier d'environ 1 000 milliards FCFA. Quant à la valeur de la production de viande et de lait, en 2012, elle était estimée à 155 milliards FCFA. L'élevage constitue donc une composante majeure de l'économie nationale et reste un des secteurs productifs sur lequel le pays fonde de réels espoirs pour asseoir un développement économique et social durable.

| Les aménagements pastoraux ainsi que les apports en matière de santé animale doivent être repensés dans leur globalité

La diversité des modes de vie et de production de l'élevage pastoral est un atout pour le pays. Cet acquis s'illustre par les races adaptées, par une conduite des troupeaux ancestrale qui développe un savoir-faire singulier valorisant des ressources naturelles diversifiées. C'est grâce à cette diversité que l'élevage pastoral et l'élevage intensif vont pouvoir se conjuguer pour contribuer à la sécurité alimentaire nationale et à l'amélioration de la balance commerciale de l'économie tchadienne. Pour mieux valoriser ce potentiel, les aménagements pastoraux (lieux de marchés, de transformation, de valorisation et de commerce des produits) ainsi que les apports en matière de santé animale doivent être repensés dans leur globalité en intégrant le secteur de l'élevage et du pastoralisme. C'est, à juste titre, ce que le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-Tchad) se propose d'apporter.

Impacts du PRAPS sur le pastoralisme

En élevage, tout se tient : les quatre composantes du PRAPS-Tchad sont interdépendantes et mutuellement bénéfiques constituant ainsi des axes stratégiques d'intervention. Des animaux bien soignés (traités contre les maladies à titre préventif ou curatif) par les actions de la composante 1 (Amélioration de la santé animale) valoriseront mieux les ressources pastorales disponibles (eau et pâturages naturels) dont l'accès et la gestion sont améliorées à travers les réalisations de la composante 2 (Aménagement et gestion des ressources pastorales). Les animaux présentant un bon état d'embonpoint rapporteront des meilleurs prix grâce à un commerce mieux organisé et contrôlé à travers les infrastructures marchandes construites à cet effet (Composante 3). La composante 4 sécurise les moyens d'existence des éleveurs à travers des interventions conjoncturelles pour faire face aux aléas d'ordre climatique et épidémiologique.

Les questions relatives à l'accès à des services essentiels de production pour les pasteurs, mais aussi à la gestion rationnelle et organisée des ressources naturelles, sont mieux appréhendées. Des solutions sont proposées en matière d'accès à des médicaments vétérinaires de bonne qualité à travers l'installation de pharmacies vétérinaires

pastorales et pour la diversification des points d'eau qui permettra l'exploitation des pâturages qui restent encore inaccessibles par manque d'eau dans ces contrées.

De nos jours, l'ensemble, sinon une grande partie, de la mise en œuvre politique en matière de développement de l'élevage est supportée par le PRAPS-Tchad, dont les moyens ne sont pas illimités mais permettront une réelle traduction en actions du programme du Chef de l'État, Monsieur Idriss Déby Itno, qui en plaçant son mandat actuel sous le signe du développement rural, a bien voulu mettre en tête des priorités l'importance économique et politique du monde rural au Tchad.

Plus de cinq millions de personnes ont pu bénéficier directement des actions du PRAPS-Tchad

Les apports du PRAPS-Tchad sont déjà largement visibles sur le terrain (Figs 1 et 2) et plus de cinq millions de personnes, dont plus du tiers constitué de femmes, ont pu bénéficier directement des actions du PRAPS-Tchad, notamment en matière de vaccination des animaux contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste des petits ruminants (PPR), toutes deux inscrites comme prioritaires sur la liste du réseau d'épidémiosurveillance des maladies animales au Tchad, le REPIMAT. Ces campagnes de vaccination de masse — à ce jour déjà deux campagnes organisées contre la PPCB, avec mobilisation de 7 millions de doses de vaccins, et une campagne contre la PPR pour laquelle 10 millions de doses de vaccins sont utilisées — restent les actions les plus appréciées par les bénéficiaires, car ces deux maladies causent à elles seules plus de ravages dans les élevages de ruminants que l'ensemble du reste des maladies surveillées par le REPIMAT. Aux dires d'experts, les pertes dues à ces deux maladies se chiffrent à plus de 10 milliards FCFA. Les taux de couverture vaccinale contre ces deux maladies ne sont pas encore ceux attendus. Cependant, la stratégie de montée en puissance est adoptée et les cas de notification de la PPCB ont réellement diminué, de plus de 60 % à la fin de l'année 2017.



Fig. 1 – Campagne de vaccination contre la péripneumonie contagieuse bovine

Aussi, dans le cadre de la prévention et de la gestion des crises pastorales, une grande quantité d'aliment bétail (2 850 tonnes de tourteau) a été acquise et la distribution actuellement en cours permettra de sauver la vie des animaux pendant la période de soudure qui s'installe déjà. Et cette année particulièrement, les données

météorologiques sont plus qu'alarmantes et annoncent une sécheresse plus rude et plus longue que les années précédentes sur toute la bande du Sahel. La distribution de ces aliments bétail amortira sûrement le choc de la prochaine sécheresse.

La mobilité des troupeaux pratiquée par les éleveurs permet d'optimiser l'exploitation des ressources naturelles qui fluctuent dans l'espace (zones agro-écologiques) et dans le temps (saison des pluies et saisons sèches). La pression croissante sur les espaces et ressources nécessite l'élaboration et la mise en œuvre de schémas d'aménagement pastoraux qui facilitent l'accès à l'eau et aux pâturages en clarifiant les règles d'usage mais aussi en planifiant des aménagements tels que des ouvrages hydrauliques et des pistes de transhumance.

Ainsi, une stratégie régionalisée de l'intervention du PRAPS-Tchad tenant compte de l'étendue des douze régions couvertes et de la diversité des contraintes pastorales, en regard des moyens limités, du nombre d'infrastructures réalisables et des interventions d'autres projets, a été élaborée à travers les diagnostics pastoraux.

Quatre-vingt-deux kilomètres de couloir de transhumance ont été réhabilités grâce à la réparation et au remplacement des balises.

Le processus d'ingénierie sociale a été bouclé pour 40 puits, 5 stations pastorales et 15 mares à réhabiliter, ainsi que 50 puits neufs, 40 mares, 12 marchés à bétail et 5 postes de sortie, et a abouti à la signature des accords-sociaux et accords-parties correspondants.



Fig. 2 – Véhicules acquis dans le cadre du PRAPS

Ces interventions ont permis au Ministère de l'élevage, au PRAPS, aux collectivités locales, aux associations d'éleveurs et aux structures rurales de tirer de nombreuses leçons.

Même si les attentes sont encore grandes, le PRAPS-Tchad reste le projet de l'élevage sur lequel est basé l'espoir du développement du pastoralisme pour que le pays puisse bénéficier de ses bienfaits tels que l'exploitation du cheptel national sur des parcours de plus en plus rares et lointains.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2875>

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Sauver le cheptel

Mots-clés

#Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), #Mali, #Sahel

AUTEURS

Ousmane Cissé ⁽¹⁾ & Touré Maïnounatou Touré ⁽²⁾

(1) Expert santé animale PRAPS-Mali

(2) Experte communication PRAPS-Mali

Avec l'appui de l'équipe PRAPS-Mali et des partenaires

Contact auteurs : lallabou@yahoo.fr

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Keith Hamilton

Au Sahel en général, et au Mali en particulier, le mode d'élevage le plus répandu est le pastoralisme. Longtemps considéré comme source d'instabilité et de conflit, il est aujourd'hui reconnu comme un système durable particulièrement adapté aux zones arides.

Au Mali, l'élevage est un secteur clé de l'économie. Il est pratiqué par plus de 85 % de la population. Le cheptel national est estimé à 10 622 620 bovins, 36 230 565 petits ruminants, 538 545 équins, 979 510 asins, 1 008 440 camélidés et 37 691 913 volailles [1]. En matière de recettes d'exportation, l'élevage arrive en troisième position derrière l'or et le coton.

Le pastoralisme est fondé sur la mobilité permanente ou saisonnière du cheptel et est destiné à assurer l'alimentation des animaux par une exploitation itinérante des ressources naturelles. Au cours de ce mouvement vital, les éleveurs transhumants sont confrontés à de nombreuses contraintes qui mettent en cause la survie même de l'activité pastorale.

Face à ce constat, le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad ont mis en place en octobre 2015, dans leur pays respectif, un projet dénommé Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) avec comme ambition de soutenir le système de production pastorale, de renforcer la résilience des pasteurs et d'assurer la durabilité des actions. Ce projet, financé par les gouvernements des pays hôtes et la Banque mondiale, est mis en œuvre par des unités de coordination de projet (UCP) sous la coordination régionale du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS).



Le PRAPS s'appuie sur quatre composantes techniques dont les initiatives intégrées et combinées visent à améliorer la santé animale, la gestion des ressources naturelles, la facilitation de l'accès aux marchés et la gestion des crises pastorales.

La composante régionale « Santé animale » du PRAPS est mise en œuvre par la Représentation régionale de l'OIE à Bamako.

Les résultats du PRAPS-Mali

Au Mali, le PRAPS est placé sous la tutelle du Ministère de l'élevage et de la pêche. Il intervient dans les 10 régions, 39 cercles, 220 communes. Il vise 440 000 bénéficiaires dont 32 000 femmes et jeunes.

Depuis sa mise en vigueur en 2016, le PRAPS-Mali a réalisé un large éventail d'activités, notamment :

- le renforcement des capacités des acteurs — notamment des vétérinaires titulaires du mandat sanitaire (VTMS) et des chefs de poste vétérinaire des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti — sur le diagnostic des maladies animales prioritaires et les techniques de prélèvement ;
- la réalisation de négociations sociales sur l'ensemble des sites des aménagements et infrastructures pastorales ;
- la réalisation d'études techniques pour la construction/réhabilitation des aménagements et infrastructures pastoraux, y compris les services de santé animale ;
- l'acquisition de 23 véhicules au profit de l'UCP/PRAPS et de ses partenaires d'exécution et l'acquisition de 25 tricycles équipés de réfrigérateur solaire pour le transport de la viande et la collecte et la conservation du lait cru (l'accès à ces produits réfrigérés apporte des avantages significatifs pour les femmes et les jeunes en termes de sécurité sanitaire des aliments) ;
- l'appui aux campagnes de vaccination (71 913 pasteurs et agropasteurs — dont 17 978 femmes — touchés par les activités de vaccination dans la zone d'intervention du projet)

Le projet a également comme résultats à son actif :

- l'établissement de la situation de référence (« T0 ») de la péripneumonie contagieuse bovine pour le contrôle de la maladie (prévalence : 36,92%) ;
- l'augmentation de la couverture vaccinale de la peste des petits ruminants de 7 % à 14 % ;
- l'attribution provisoire du marché de réalisation des travaux d'aménagement d'un périmètre pastoral dans la région de Mopti ;
- le démarrage des travaux de réhabilitation/équipement de trois marchés à bétail dans les régions de Tombouctou, Gao et Ménaka ;
- le démarrage des travaux de construction de 10 magasins d'aliments pour bétail dans les zones du Delta Central et du Mali Nord-Est.

Le défi majeur pour l'année 2018 est la réalisation des travaux de construction ou réhabilitation d'un grand nombre d'aménagements/infrastructures pastoraux, notamment les parcs de vaccination, les bâtiments des services de santé animale, les marchés à bétail et aires d'abattage, les pistes et les gîtes d'étapes pastoraux et les points d'eau.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2876>

RÉFÉRENCES

1. République du Mali. Ministère de l'élevage et de la pêche. Direction nationale des productions et des industries animales (DNPIA) (2015).

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Programme de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants en Afghanistan

Le rôle des paraprofessionnels vétérinaires dans le succès de sa mise en œuvre

Mots-clés

#Afghanistan, #paraprofessionnel vétérinaire, #unité vétérinaire de terrain

AUTEURS

Raymond Briscoe ^{(1)*} & Jahangir Miakhail ⁽²⁾

(1) Directeur exécutif des programmes élevage du Comité néerlandais pour l'Afghanistan ([Dutch Committee for Afghanistan – DCA](#)), Kaboul (Afghanistan)

(2) Délégué auprès de l'OIE ; Directeur général par intérim de la Direction générale de la santé et de la production animales, Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage, Kaboul (Afghanistan)

* Contact auteurs : briscoe_raymond@yahoo.co.uk

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Vaccination des troupeaux des Kuchis d'Afghanistan contre la peste des petits ruminants © Arif Noori

La peste des petits ruminants (PPR) est endémique dans tout l'Afghanistan. Il s'agit d'une maladie transfrontalière d'importance majeure pour les autorités gouvernementales, dans un pays où 75 % des habitants vivent en dehors des grandes agglomérations et dépendent, pour leur subsistance, des animaux et des produits d'origine animale.

La majorité des 30 millions de moutons et chèvres du pays appartiennent à des **pasteurs kuchis**, dont ce bétail constitue l'essentiel du capital économique. Leurs itinéraires de transhumance sillonnent de vastes étendues non urbanisées ; ils comprennent périodiquement des arrêts, pour les foires aux bestiaux, sur les pâturages d'été, et dans des villages durant l'hiver. Les pasteurs kuchis ont été identifiés comme le premier groupe cible dans le cadre du programme car leur mode de vie nomade et les déplacements de leurs animaux favorisent fortement la dissémination des maladies infectieuses.

Stratégie nationale de contrôle

En 2015, la Direction générale de la santé et de la production animales du Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage a lancé officiellement le Programme de contrôle et d'éradication de la PPR. Ce lancement fut réalisé en collaboration avec la FAO, organisation chargée de son application, avec le financement du gouvernement du Japon. Ce programme s'alignait sur la [Stratégie mondiale OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la PPR](#) et cette intervention visait à faire passer le pays au stade 2 du processus.

En avril 2016, lors de la réunion sur la feuille de route régionale tenue au Népal, l'Afghanistan a été reconnu comme étant au stade 1 et mettait en œuvre de nombreuses mesures de stade 1 et 2 dans le cadre du processus progressif de la Stratégie.

Après les résultats concluants d'un projet pilote en 2015, qui ciblait 270 000 petits ruminants appartenant à la communauté kuchi dans trois provinces, le programme a continué à se développer d'année en année (Fig. 1).



Fig. 1 – Provinces dans lesquelles les Unités vétérinaires de terrain bénéficiant du soutien du Comité néerlandais pour l'Afghanistan (DCA) ont vacciné le bétail entre 2015 et 2017

Fin 2018, le nombre total d'animaux vaccinés depuis 2015 s'élèvera à **12,5 millions de moutons et de chèvres**, tous propriété de la communauté kuchi et répartis sur l'ensemble des 34 provinces d'Afghanistan.

Outre la vaccination ciblée d'animaux, **3 004 échantillons de sérum** (de 2015 à 2017) ont été collectés avant et après vaccination, puis soumis au **Laboratoire central de recherche et de diagnostic vétérinaires** pour tests et analyses, le prélèvement de **3 000 échantillons supplémentaires** étant prévu pour 2018.

La notification des foyers de maladie ainsi que l'information à destination des propriétaires d'animaux ⁽¹⁾ sont deux autres composantes de cette stratégie globale.

Mise en œuvre du programme et rôle des paraprofessionnels vétérinaires

Les vétérinaires ayant reçu une formation universitaire et les agents des Services vétérinaires gouvernementaux sont trop peu nombreux pour pouvoir toucher l'ensemble des propriétaires de bétail, notamment les nomades kuchi, et leurs animaux. Afin de couvrir ce besoin essentiel, un système d'**Unités vétérinaires de terrain (UVT)** ⁽²⁾ a été mis en place pour l'ensemble du pays. Les UVT sont des unités prestataires de services au niveau des communautés, appartenant au secteur privé et rémunérées à l'acte.

Composées de paraprofessionnels vétérinaires qualifiés (PPV), désignés localement comme « paravets », les UVT jouent un rôle essentiel dans le succès de la mise en œuvre et de la gestion de la Stratégie nationale de contrôle de la PPR en Afghanistan et dans la prestation de services cliniques vétérinaires en général. Les futurs paravétérinaires sont choisis par leur communauté ; ils reçoivent six mois de formation pratique approfondie, puis reviennent dans leur communauté locale pour établir leur propre UVT.

Les 1 000 paraprofessionnels vétérinaires d'Afghanistan bénéficient d'une autorisation d'exercer du Ministère de l'agriculture et sont chargés de lui signaler les foyers de maladies, mais ils se voient délivrer leur formation et la majeure partie de l'aide technique par des ONG œuvrant dans le secteur de la santé animale en Afghanistan ⁽³⁾. **Le Comité néerlandais pour l'Afghanistan (DCA)**, qui œuvre depuis près de 30 ans en Afghanistan dans le domaine de l'élevage en matière de santé et de production animales, ainsi que de bien-être animal, est reconnu comme l'ONG de premier plan en la matière. Il assure l'essentiel des formations de paravétérinaires et du soutien technique aux UVT, il assure une coordination active avec les programmes du Ministère de l'agriculture, et enfin il assure la liaison avec d'autres partenaires. Avec le soutien technique du DCA, les PPV sont recrutés par le gouvernement afin de fournir des services spécifiques ⁽⁴⁾, parmi lesquels l'administration de vaccins, la notification des maladies ainsi que la collecte de prélèvements et leur envoi au laboratoire. Les paravétérinaires ont des contacts personnels dans les villages et les communautés où ils sont affectés, et gardent un lien permanent avec les Kuchis sédentarisés ou nomades, ainsi qu'avec les autres détenteurs d'animaux. Le **réseau d'UVT** représente un excellent modèle durable de prestation de services cliniques vétérinaires par le secteur privé et a fait ses preuves en tant que partenaire fiable dans le cadre du **partenariat public/privé** avec les Services vétérinaires officiels. Ce partenariat fait désormais partie intégrante de la mise en œuvre suivie du programme national de contrôle de la PPR. Les PPV et le système d'UVT représentent une ressource précieuse pour le Ministère de l'agriculture ainsi que pour la dispensation effective de soins vétérinaires au bétail d'Afghanistan.

Le programme pilote concernant la PPR avait été mené par le seul DCA, mais son extension de 2016 à 2018 a fait intervenir un groupe d'ONG emmené par le DCA, ainsi que les PPV auxquels elles apportent leur soutien, via le réseau d'UVT, afin de mener à bien les activités de terrain de façon à atteindre une couverture à l'échelle de l'ensemble du pays.

(1) Ce volet comprend des séances structurées sur diverses questions relatives à la santé animale et à la prévention des maladies. Il fait appel à du matériel pédagogique conçu spécialement et élaboré en prenant en compte les besoins

(2) 1 000 UVT sont agréées par le Ministère de l'agriculture ; 800 environ sont en activité

(3) Organisation non gouvernementales telles que la Fondation Aga Khan, la Mission d'aide au développement des économies rurales en Afghanistan (MADERA) et Relief International. Le Comité néerlandais pour l'Afghanistan (DCA) est la première organisation, qui soutient aujourd'hui 650 UVT à travers l'ensemble du pays

(4) Dans le cadre du mécanisme d'attribution du mandat sanitaire, le secteur privé assure certaines fonctions du secteur public en vertu de contrats de rémunération

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2877>

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Des points de surveillance vétérinaire sur les voies de transhumance en Géorgie

Mots-clés

#Alliances Caucasus Programme (ALCP), #Caucase, #Géorgie, #partenariat public/privé, #point de surveillance vétérinaire, #transhumance

AUTEURS

Lasha Avaliani

Délégué de la Géorgie auprès de l'OIE ; Chef du Service vétérinaire de l'Agence nationale de l'alimentation, Ministère de l'Agriculture et de la Protection de l'Environnement de Géorgie

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Stephanie Leix - Unsplash

Généralités

La Géorgie est située dans la région transcaucasienne, où plus de 30 % des sols se trouvent en zone montagneuse. Le mode d'élevage est presque exclusivement extensif ; les éleveurs possèdent généralement de trois à cinq grands ruminants, ou jusqu'à 300 petits ruminants. La majorité des moutons appartiennent à la race géorgienne

« tushuri », caractérisée par sa résistance aux maladies, par sa capacité d'adaptation aux conditions montagnardes locales et par sa viande très parfumée. Le reste du cheptel ovin est essentiellement de race « imeruli », une autre race autochtone. Ces animaux sont plus petits et moins gras. C'est la race imeruli qui est apparue dans la légende de la Toison d'Or, dans la mythologie grecque.

En Géorgie les troupeaux sont souvent très importants en termes d'effectifs et les éleveurs effectuent une transhumance saisonnière sur de longues distances afin d'exploiter au mieux les pâtures. Cette migration du cheptel est une caractéristique importante de la culture traditionnelle et de la vie économique du pays. Environ 70 % des petits ruminants (soit 700 000 têtes de bétail) et environ 10 % des grands ruminants (soit 100 000 têtes de bétail) se déplacent vers des pâtures saisonnières. Il existe deux destinations traditionnelles en Géorgie : certains troupeaux gagnent les pâtures d'été dans la région du Grand Caucase, au nord, tandis que d'autres se dirigent vers le Petit Caucase, au sud-ouest (Fig. 1). La transhumance de printemps commence au milieu du mois d'avril et dure jusqu'à mi-juin ; celle d'automne commence dans la seconde moitié de septembre et se termine fin novembre. Pendant 10 à 20 jours, les animaux parcourent des distances de 150 à 300 kilomètres. Un troupeau moyen est surveillé par cinq ou six bergers.

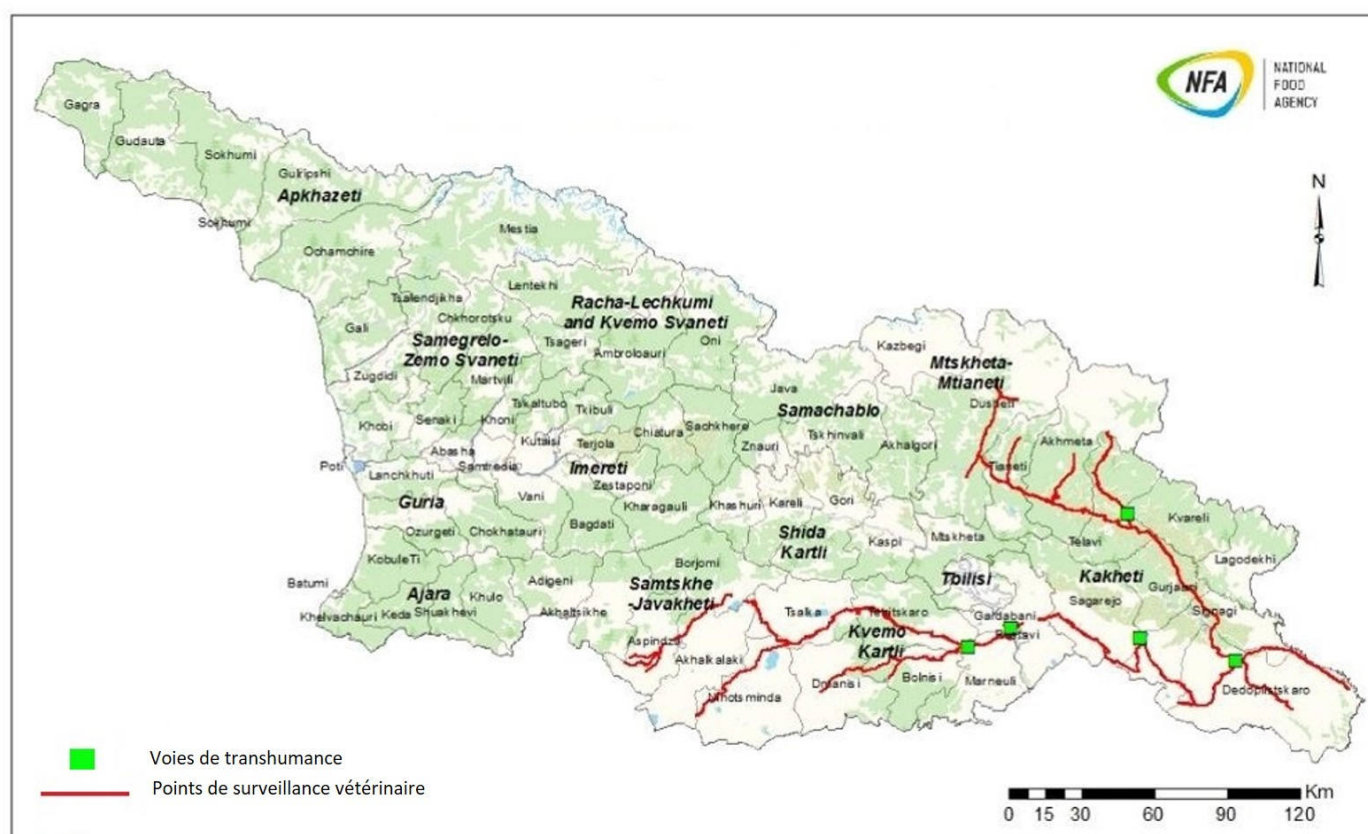


Fig. 1 - Carte des voies de transhumance et des points de surveillance vétérinaire

Le besoin de points de surveillance vétérinaire

L'élevage d'animaux, et en particulier celui des ovins, s'est intensifié en Géorgie ces dernières années à cause

d'une plus grande capacité d'exportation, ce qui permet aux propriétaires d'animaux de dégager de bons revenus.

Le gouvernement de Géorgie soutient le développement du secteur de l'élevage en proposant une vaccination gratuite des animaux contre les principales maladies transfrontalières. Cette vaccination est financée par l'État. Les maladies endémiques de la région transcaucasienne, entre autres la fièvre aphteuse, la dermatose nodulaire contagieuse, la peste des petits ruminants, la clavelée et la variole caprine, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, la piroplasmose, la babésiose et la théileriose représentent une menace pour le développement du secteur de la production animale. Ces maladies pourraient facilement pénétrer en Géorgie ou s'y propager par le biais de la transhumance saisonnière. Pour prévenir ces maladies à transmission vectorielle, les propriétaires d'animaux avaient l'habitude de traiter les ovins dans des bassins qu'ils fabriquaient eux-mêmes, mais les pratiques de biosécurité étaient médiocres. Par ailleurs, les instructions concernant les acaricides étaient peu suivies, le traitement était donc inadapté et l'environnement s'en trouvait pollué (Fig. 2).



Fig. 2 – Ancien bassin de déparasitage ©Tea Shvelidze/Agence nationale de l'alimentation, Géorgie

Le contrôle des mouvements des animaux, y compris les migrations saisonnières, relève de la responsabilité des Services vétérinaires de l'[Agence nationale de l'alimentation](#). Ainsi, avec l'aide financière de l'État, le projet [ALCP \(Alliances Caucasus Programme\)](#) a bâti une série de points de surveillance vétérinaire le long des voies de transhumance. Ces points de surveillance vétérinaire - désignés désormais sous le nom de « points de sécurité biologique » - ont pu être créés grâce au financement octroyé par la [Direction du développement et de la coopération de la Confédération](#)

suisse, et ont été mis en place par MercyCorps Géorgie.

Objectifs de la mise en place de points de surveillance vétérinaire :

- améliorer les conditions de bien-être des animaux pendant leur déplacement le long des voies de migration (fourniture de points d'eau, aménagement de zones de repos, etc.) ;
- surveiller la santé des animaux pendant le trajet ;
- sensibiliser les propriétaires des animaux à différents sujets (santé et bien-être du bétail, identification et consignation des bêtes, etc.) ;
- traiter les animaux contre les vecteurs pour réduire les effets néfastes des parasites externes.

Le but suprême est d'augmenter la productivité du bétail en Géorgie et son potentiel à l'exportation.

L'emplacement de chaque point de surveillance vétérinaire a été choisi après consultation des intervenants concernés, notamment l'association des bergers de Géorgie, les spécialistes de l'élevage et les municipalités locales. Actuellement, cinq points de surveillance vétérinaire fonctionnent le long des voies de transhumance, et il en reste un sixième à installer.

Description des points de surveillance vétérinaire

Un point de surveillance vétérinaire est une installation bétonnée, avec des clôtures métalliques, comportant deux espaces bien distincts pour les grands et les petits ruminants. Les deux espaces disposent d'enclos isolés, de zones de traitement et de zones de repos pour le bétail (Fig. 3).



Fig. 3 – Point de surveillance vétérinaire (Point de sécurité biologique)

Les points de surveillance vétérinaire fonctionnent de manière saisonnière, pendant la période de transhumance. Les petits ruminants sont traités par immersion dans un bassin où ils nagent librement et baignent dans un acaricide, alors que les grands ruminants sont conduits dans un couloir où ils sont douchés avec le produit (Figs. 4 et 5).



Figs. 4 et 5 – Traitement des animaux contre les vecteurs ©Tea Shvelidze/Agence nationale de l'alimentation, Géorgie



Un partenariat entre le secteur public et le secteur privé

Le traitement administré au niveau du point de surveillance vétérinaire ne coûte rien aux propriétaires des animaux qui conduisent eux-mêmes les bêtes tout au long de la procédure, selon le principe du libre-service. Un vétérinaire et un technicien de l'État travaillent en journée et leurs responsabilités sont les suivantes :

- préparer la solution acaricide
- surveiller la santé et le bien-être des animaux
- enregistrer les données relatives aux déplacements des animaux
- délivrer pour chaque animal une carte confirmant l'administration du traitement
- assurer le nettoyage/la désinfection/la gestion des déchets
- fournir aux propriétaires d'animaux des aiguillons pour l'immersion et tout autre équipement nécessaire
- informer les propriétaires d'animaux des procédures de traitement et des précautions de sécurité.

Les propriétaires des animaux ont quant à eux les responsabilités suivantes :

- indiquer le nombre exact d'animaux
- fournir au vétérinaire les données précises sur la santé du troupeau
- s'assurer que les animaux sont traités sans courir de risque, conformément aux principes de base du bien-être animal
- confirmer que les animaux ont bel et bien reçu le traitement, signature à l'appui.

La préservation de l'environnement et l'élimination des déchets

Les acaricides peuvent polluer les sols et les eaux souterraines. Pour éviter ce problème, le processus d'élimination des déchets fait l'objet d'une attention toute particulière. Après utilisation, la solution acaricide est déversée dans des citernes (réservoirs septiques), d'où elle est ensuite extraite par aspiration pour être traitée par une entreprise sous-traitante, dans le strict respect des lois de protection de l'environnement de Géorgie.

Les prochains objectifs

Les points de surveillance vétérinaire représentent une occasion éventuelle d'augmenter l'efficacité des Services vétérinaires de l'État en leur permettant de réaliser des inspections ciblées et de contrôler les risques pathologiques à des endroits spécifiques de manière rentable.

À l'avenir, les points de surveillance vétérinaire devraient normalement avoir d'autres fonctions, comme celles de la vaccination, des prélèvements et de l'identification des animaux. Ces points de surveillance vétérinaire permettraient aussi de vérifier que les propriétaires d'animaux participent aux enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) et à la surveillance participative.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2878>

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Un projet pilote pour déterminer les stratégies les plus efficaces pour combattre et éradiquer la peste des petits ruminants

Mots-clés

#Afrique, #peste des petits ruminants, #Vaccine Standards and Pilot Approach to PPR Control in Africa (VSPA)

AUTEURS

[Joseph Domenech](#), consultant externe, Organisation mondiale de la santé animale (OIE)



Photo : Daniel Bourzat

Le projet pilote « **Normes pour les vaccins et approche pilote pour la lutte contre la peste des petits ruminants (PPR) en Afrique** » (VSPA) a été mis en œuvre entre 2012 et 2014 par l'OIE en collaboration avec le Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC) et avec l'appui scientifique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Le projet a été financé par la Fondation Bill & Melinda Gates.

Objectifs

- 1) mettre en place une banque de vaccins contre la PPR pour l'Afrique (composante 1),
- 2) renforcer les capacités du continent en termes de contrôle de la qualité des vaccins PPR (composante 2),
- 3) élaborer une stratégie pilote pour déterminer comment lutter de la façon la plus efficace contre la

PPR en Afrique de l'Ouest (composante 3).

La composante 1 a été mise en œuvre en Afrique de l'Ouest, la composante 2 dans toute l'Afrique subsaharienne et la composante 3 au Burkina Faso et au Ghana.

Chaque année, la PPR touche près de 30 millions de petits ruminants. La maladie a de graves effets socio-économiques qui se répercutent de manière considérable sur le revenu des éleveurs. Un grand nombre de pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie sont concernés par ce fléau. L'éradication de la maladie permettra d'améliorer la productivité, la sécurité alimentaire et la génération de revenus ; ceci est fondamental pour réduire la pauvreté.

Les systèmes de production des petits ruminants sont multiples. Les animaux peuvent notamment être élevés dans des systèmes marginalisés de production extensive, ou par de petits propriétaires ayant un accès limité aux services. Les stratégies de lutte contre la PPR peuvent donc s'avérer très complexes. Elles nécessitent une bonne connaissance de ces systèmes de production, et l'élaboration d'approches ciblées, basées sur les risques et qui soient capables de s'adapter aux différents contextes.

La vaccination est la principale méthode utilisée dans les zones où la PPR est endémique, mais, pour être efficaces, les programmes de vaccination doivent couvrir un pourcentage élevé des populations de petits ruminants et utiliser un large éventail de systèmes de délivrance.

Pour assurer l'efficacité de la vaccination, les vaccins de grande qualité doivent être rendus disponibles de façon permanente et aisée. Pour pouvoir répondre à cette condition préalable, [une banque de vaccins PPR a été créée](#) (composante 1), et [les capacités des laboratoires à produire des vaccins d'une telle qualité ont été soutenues](#) (composante 2), en particulier grâce au renforcement de l'UA-PANVAC afin de surveiller et contrôler de manière régulière la conformité de tous les vaccins PPR fabriqués en Afrique par rapport aux normes de l'OIE. Une stratégie de contrôle de la qualité des vaccins PPR produits en Afrique a été élaborée [1].

Afin de prendre en compte les multiples contextes épidémiologiques et socio-économiques, il a été indispensable, [lors de l'exécution du projet VSPA — de sa composante 3, notamment —](#), de multiplier les essais et de suivre et d'évaluer avec précision les conditions de vaccination afin de déterminer le taux d'efficacité des différents systèmes de distribution des vaccins et de définir une stratégie de contrôle qui soit solide sur le plan scientifique.

Résultats

En l'espace de deux ans, une quantité importante de travail sur le terrain a été réalisée, et une quantité considérable de données a été analysée.

Les données et conclusions de la stratégie pilote ont servi à la rédaction de la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR

Grâce aux résultats de ces essais et en utilisant différents scénarios de délivrance des services de vaccination, le projet VSPA a permis de tirer des enseignements et des conclusions qui ont contribué de manière déterminante à la préparation par l'OIE et la FAO de la [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits](#)

[ruminants](#) [2], qui a été présentée et adoptée lors de la [Conférence internationale OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la PPR, tenue à Abidjan \(Côte d'Ivoire\) du 31 mars au 2 avril 2015](#).

La mise en œuvre des trois composantes du projet VSPA a été un succès. Elle a montré l'importance de la création d'une banque régionale de vaccins contre la PPR et du renforcement du rôle leader de l'UA-PANVAC pour le soutien et la gestion d'une stratégie de contrôle de la qualité des vaccins en Afrique. Concernant la mise en œuvre de la stratégie pilote (composante 3), tous les résultats escomptés ont été obtenus. Les méthodes et les options stratégiques — en particulier pour les plans de vaccination — ont été testées, et ces tests ont permis d'identifier les facteurs qui sont importants au regard de la réussite ou de l'échec des programmes de lutte contre la PPR.

La lutte contre la PPR et son éradication sont possibles, et des résultats rapides au niveau des pays et de certaines régions peuvent être obtenus. L'éradication de la PPR au niveau mondial est un objectif à long terme.

La stratégie d'éradication de la PPR peut être utilisée comme une stratégie phare pour le contrôle d'autres maladies touchant les petits ruminants, et elle doit impérativement reposer sur des Services vétérinaires solides. L'OIE continuera de soutenir ses Pays membres pour développer la mise en place d'un programme mondial de contrôle et d'éradication de la PPR, en collaboration avec la FAO dans le cadre du [programme GF-TADs \(plan-cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières\)](#).

Remerciements

Le projet VSPA a été mis en œuvre grâce à l'implication et à la volonté de nombreuses personnes compétentes, notamment les autorités du Ghana et du Burkina Faso et plus particulièrement les responsables de leurs Services vétérinaires (Lassina Ouattara, Joseph Savadogo, Philipp K.B. Salia, Stephen Ockling, Germaine Minoungou, Amadou Dicko, Joseph Awuni) et leurs équipes, le personnel de l'OIE à Bamako et au Siège (Daniel Bourzat, Yacouba Samaké, Joseph Domenech, Alain Dehove), le personnel de l'UA-PANVAC (Karim Tounkara, Nick Nwankpa, Charles Bodjo), des chercheurs du CIRAD (Renaud Lancelot, Fanny Bouyer, Marisa Peyre, David Chavernac, Pachka Hammami, Geneviève Libeau), le personnel des laboratoires de production de vaccin et une experte indépendante (Pierrette Mefomdjo) — avec une mention spéciale pour le bailleur de fonds, la Fondation Bill & Melinda Gates.

Nous souhaitons ici rendre hommage au rôle tenu par Daniel Bourzat qui nous a quittés le 18 août 2017. Fort de sa grande expérience de l'élevage sahélien, il a été la cheville ouvrière de la stratégie pilote de lutte contre la PPR en Afrique de l'Ouest.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2879>

RÉFÉRENCES

1. Libeau G. & Mefomdjo P. (2014). – Quality control strategy for the peste des petits ruminants (PPR) vaccines produced in Africa. African Union – Pan African Veterinary Vaccine Centre (AU-PANVAC).
2. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) & Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO) (2015). – [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants](#).

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Mise en place d'une banque de vaccins contre la peste des petits ruminants pour l'Afrique

Composante 1 du projet VSPA

Mots-clés

#Afrique, #banque de vaccins, #peste des petits ruminants, #Vaccine Standards and Pilot Approach to PPR Control in Africa (VSPA)

AUTEURS

J. Domenech ^{(1)*} & A. Dehove ⁽²⁾

(1) Consultant externe, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

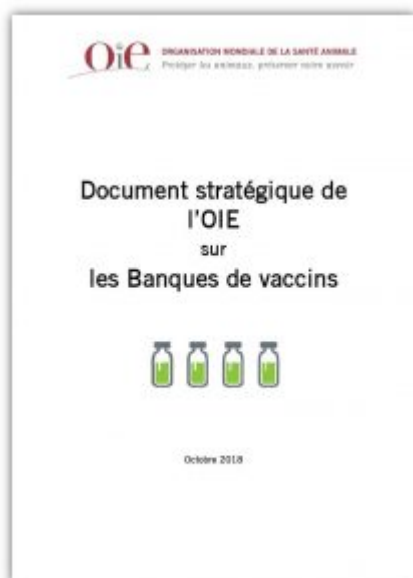
(2) Directeur financier, Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Paris (France).

* Contact auteurs : jemidomenech@gmail.com



Vaccination de petits ruminants au Burkina Faso. © OIE/J.Domenech

La mise en place d'une banque de vaccins contre la peste des petits ruminants (PPR) en Afrique était l'un des objectifs (composante 1) du projet VSPA, et elle a permis de conclure qu'une telle banque de vaccins est indispensable si l'on veut réussir la mise en œuvre d'un programme de contrôle et d'éradication de la PPR.



En 2012, suite à un appel d'offres international lancé par l'OIE pour la première composante du projet VSPA, l'Institut vaccinal du Botswana (*Botswana Vaccine Institute* – BVI) a été retenu pour fournir les vaccins de la « banque de vaccins PPR en Afrique ».

Contenant le **virus PPR75 modifié et lyophilisé** pour la protection des petits ruminants (moutons et chèvres) contre la PPR, ces vaccins sont conditionnés en flacons de 100 doses.

Les Banques de vaccins de l'OIE sont régies par cinq principes fondamentaux définis dans le **Document stratégique de l'OIE sur les banques de vaccins**, qui précise le rôle et les responsabilités, tant de l'OIE que des pays bénéficiaires du dispositif.

Résultats

Un total de 14 millions de doses de vaccin, et les quantités correspondantes de diluant, ont été mises à disposition dans quatre pays : le Burkina Faso, le Ghana, le Mali et le Togo. La Banque mondiale a confirmé l'intérêt que représentent la banque de vaccins PPR en Afrique et l'achat direct par les pays concernés.



Vaccination des chèvres dans un village du Ghana
© OIE/J.Domenech

Le programme a démontré les principaux avantages de la banque de vaccins PPR :

1. la gestion des banques régionales de vaccins par une organisation normative comme l'OIE garantit que les vaccins fournis aux pays concernés sont de grande qualité et répondent aux normes intergouvernementales (le comité de sélection *ad hoc* qui évalue les réponses aux appels d'offres est composé d'experts reconnus et réputés à l'échelle internationale) ;
2. une baisse des risques associés à la conservation de grandes quantités de vaccins dans des conditions potentiellement sous-optimales — car le problème du stockage relève du ou des fournisseurs de vaccin sélectionnés et non des pays qui achètent le vaccin. En outre, des mécanismes virtuels de reconstitution des stocks garantissent l'utilisation du vaccin avant sa date de péremption (durée de conservation du vaccin livré) ;
3. une logistique souple : expédition dans les délais adéquats de stocks d'urgence en fonction des besoins sur le terrain, possibilité de livrer des quantités relativement petites, simplicité des systèmes

d'approvisionnement et de livraison, simplicité des formalités douanières (aide internationale), stocks virtuels, production à la demande, problème du stockage relevant du ou des fournisseurs de vaccin sélectionnés et non des pays qui achètent le vaccin ;

4. des avantages financiers (économies d'échelle, un seul appel d'offres et un contrat pour de grandes quantités réduisent les coûts fixes), meilleure coordination (par exemple harmonisation et coordination de programmes de contrôle régionaux, soutien des campagnes de vaccination multipartites, partenariats public/privé), synergies fortes et effets de levier.

Compte tenu des résultats positifs de ce projet et de la valeur reconnue de la banque de vaccins PPR, deux nouveaux fournisseurs de vaccins ont été sélectionnés pour maintenir l'effort de lutte contre la PPR en Afrique de l'Ouest. Par l'intermédiaire du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) financé par le Groupe Banque mondiale, l'OIE a lancé un nouvel appel d'offres international en 2016. À la date du 30 août 2018, **ce sont 50 millions de doses de vaccin qui ont été distribuées** par l'intermédiaire de la banque de vaccins PPR de l'OIE pour l'Afrique depuis sa création, **et 38 millions supplémentaires sont prévus d'ici à la fin de 2018.**

Remerciements

Le projet VSPA a été mis en œuvre grâce à l'implication et à la volonté de nombreuses personnes compétentes, notamment les autorités du Ghana et du Burkina Faso et plus particulièrement les responsables de leurs Services vétérinaires (Lassina Ouattara, Joseph Savadogo, Philipp K.B. Salia, Stephen Ockling, Germaine Minoungou, Amadou Dicko, Joseph Awuni) et leurs équipes, le personnel de l'OIE à Bamako et au Siège (Daniel Bourzat, Yacouba Samaké, Joseph Domenech, Alain Dehove), le personnel de l'UA-PANVAC (Karim Tounkara, Nick Nwankpa, Charles Bodjo), des chercheurs du CIRAD (Renaud Lancelot, Fanny Bouyer, Marisa Peyre, David Chavernac, Pachka Hammami, Geneviève Libeau), le personnel des laboratoires de production de vaccin et une experte indépendante (Pierrette Mefomdjo) — avec une mention spéciale pour le bailleur de fonds, la Fondation Bill & Melinda Gates.

Nous souhaitons ici rendre hommage au rôle tenu par Daniel Bourzat qui nous a quittés le 18 août 2017. Fort de sa grande expérience de l'élevage sahélien, il a été la cheville ouvrière de la stratégie pilote de lutte contre la PPR en Afrique de l'Ouest.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2880>

[Informations complémentaires sur les banques de vaccins](#)

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Renforcement des capacités de l'UA-PANVAC

Composante 2 du projet VSPA

Mots-clés

#Afrique, #Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC), #éradication, #peste des petits ruminants (PPR), #Normes pour les vaccins et approche pilote pour la lutte contre la peste des petits ruminants en Afrique (VSPA)

AUTEURS

J. Domenech ^{(1)*}, K. Tounkara ⁽²⁾ & G. Libeau ⁽³⁾

(1) Consultant externe, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(2) Représentant régional pour l'Afrique, Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Bamako (Mali).

(3) Contrôle des maladies animales exotiques et émergentes, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Montpellier (France).

* Contact auteurs : jemidomenech@gmail.com



© Caleb Woods - Unsplash



Le renforcement du Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC) a été réalisé dans le cadre de la deuxième composante du projet VSPA, afin d'assurer la production et l'utilisation de vaccins PPR de bonne qualité en Afrique, dans le respect des normes internationales.

Objectifs

Les résultats escomptés sont les suivants : un contrôle fiable de la qualité des vaccins PPR est disponible, les

laboratoires de production de vaccins produisent des vaccins contre la PPR de grande qualité, et la surveillance de la qualité des vaccins PPR à différents niveaux (stockage primaire et secondaire au niveau des pays producteurs, stockage secondaire et tertiaire au niveau des pays importateurs, et sur le terrain avant l'inoculation du vaccin aux animaux).

Avec l'UA-PANVAC ⁽¹⁾ endossant le rôle central, les problèmes abordés ont été liés à la certification du vaccin, au soutien des laboratoires producteurs et au soutien du contrôle qualité tout au long de la chaîne de production et de livraison [1]. Ces problèmes ont inclus de nombreux aspects, en particulier en ce qui concerne les parties prenantes impliquées au niveau de l'Afrique (communautés économiques régionales, Bureau interafricain des ressources animales de l'Union Africaine [UA-BIRA]), au niveau national (laboratoires et services vétérinaires, acteurs privés, etc.) et au niveau international (organisations internationales). Les problèmes d'enregistrement des vaccins, ainsi que la nécessité d'une harmonisation ont aussi été abordés.

Mise en œuvre

Les activités comprenaient des recrutements, des formations et l'achat de nouveaux équipements au siège de l'UA-PANVAC à Bishoftu (Éthiopie), ainsi que le renforcement des capacités des producteurs du vaccin PPR pour la production de produits de bonne qualité grâce à des missions sur le terrain et des formations appropriées dans 10 laboratoires concernés ⁽²⁾. Elles ont aussi inclus des missions de terrain pendant les campagnes de vaccination dans différents pays africains ⁽³⁾ et des réunions de coordination auxquelles ont participé les représentants de tous les membres du réseau de laboratoires fabricants (réseau géré par l'UA-PANVAC).

Les conclusions de la composante 2 du projet VSPA ont représenté une contribution majeure de l'UA-PANVAC à la préparation de la Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR

Une stratégie de contrôle de la qualité des vaccins PPR produits en Afrique [1] a été préparée, qui intègre la définition des procédures pour le contrôle de la qualité des vaccins PPR en Afrique. Cette stratégie définit toutes les étapes à suivre en ce qui concerne l'expédition, le dédouanement, la réception, les tests et la certification des échantillons de vaccins PPR à l'UA-PANVAC ; elle aborde par ailleurs les problèmes d'enregistrement des vaccins et la nécessité d'une harmonisation. Elle clarifie les rôles et les engagements de toutes les parties prenantes ⁽⁵⁾ et prend en compte le cadre juridique, réglementaire et institutionnel de leurs activités, ainsi que les outils disponibles (vaccin, tests, normes, outil de surveillance après la vaccination, etc.).

Grace à ses systèmes d'assurance qualité des vaccins, l'UA-PANVAC joue un rôle essentiel pour faciliter l'adoption de méthodes améliorées pour la production et le contrôle de la qualité des vaccins prioritaires en Afrique ; l'UA-PANVAC propose par ailleurs un contrôle qualité gratuit pour les États membres de l'Union africaine.

Quant aux Services vétérinaires et aux professionnels de la santé animale à l'échelle nationale, ils doivent obligatoirement fournir des services d'immunisation de qualité, autrement dit utiliser un vaccin dont le contrôle qualité est certifié par l'UA-PANVAC, et s'assurer que la chaîne du froid est respectée depuis le lieu de stockage

jusque sur le terrain. L'UA-BIRA et les communautés économiques régionales ainsi que les organisations internationales promouvront l'utilisation des vaccins PPR dont le contrôle qualité est certifié par l'UA-PANVAC et ceux-ci seront inclus dans toutes les soumissions spécifiques.

Pour finir, l'UA-PANVAC a contribué avec l'UA-BIRA à la préparation d'un programme de l'Union africaine solide sur le plan scientifique pour le contrôle progressif de la PPR en Afrique [3]. Les conclusions de la composante 2 du projet VSPA ont représenté une contribution majeure de l'UA-PANVAC à la préparation de la [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR](#) [2].

Remerciements

Le projet VSPA a été mis en œuvre grâce à l'implication et à la volonté de nombreuses personnes compétentes, notamment les autorités du Ghana et du Burkina Faso et plus particulièrement les responsables de leurs Services vétérinaires (Lassina Ouattara, Joseph Savadogo, Philipp K.B. Salia, Stephen Ockling, Germaine Minoungou, Amadou Dicko, Joseph Awuni) et leurs équipes, le personnel de l'OIE à Bamako et au Siège (Daniel Bourzat, Yacouba Samaké, Joseph Domenech, Alain Dehove), le personnel de l'UA-PANVAC (Karim Tounkara, Nick Nwankpa, Charles Bodjo), des chercheurs du CIRAD (Renaud Lancelot, Fanny Bouyer, Marisa Peyre, David Chavernac, Pachka Hammami, Geneviève Libeau), le personnel des laboratoires de production de vaccin et une experte indépendante (Pierrette Mefomdjo) — avec une mention spéciale pour le bailleur de fonds, la Fondation Bill & Melinda Gates.

Nous souhaitons ici rendre hommage au rôle tenu par Daniel Bourzat qui nous a quittés le 18 août 2017. Fort de sa grande expérience de l'élevage sahélien, il a été la cheville ouvrière de la stratégie pilote de lutte contre la PPR en Afrique de l'Ouest.

(1) L'UA-PANVAC a été reconnu en tant que Centre collaborateur de l'OIE pour le contrôle de la qualité des vaccins vétérinaires lors de la 81^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE en mai 2013 (résolution n° 32)

(2) Botswana, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Kenya, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tchad

(3) Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo

(4) *PPR vaccine production and use in support of regional and continental initiatives for the control/eradication of PPR in Africa*

(5) Parties prenantes intervenant au niveau continental (communautés économiques régionales, UA-BIRA), au niveau national (laboratoires et services vétérinaires, acteurs privés, etc.), au niveau international (organisations internationales)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2881>

RÉFÉRENCES

- Libeau G. & Mefomdjo P. (2014). – Quality control strategy for the peste des petits ruminants (PPR) vaccines produced in Africa. African Union – Pan African Veterinary Vaccine Centre (AU-PANVAC).
- Organisation mondiale de la santé animale (OIE) & Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2015). – [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants](#).
- Elsawalhy A., Mariner J.C., Chibeu D., Wamwayi H., Wakhusama S., Olaho-Mukani W. & Toye P. (2010). – [Pan African Strategy for the progressive control of](#)

[peste des petits ruminants \(Pan African PPR Strategy\)](#). *Bull. Anim. Hlth. Prod. Afr.*, **2010**, 185-193.

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Élaboration d'une stratégie pilote pour le contrôle de la peste des petits ruminants

Composante 3 du projet VSPA

Mots-clés

#Afrique, #peste des petits ruminants, #Vaccine Standards and Pilot Approach to PPR Control in Africa (VSPA)

AUTEURS

J. Domenech ^{(1)*}, D. Bourzat ⁽²⁾ & R. Lancelot ⁽³⁾

(1) Consultant externe, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(2) Conseiller, Représentation régionale pour l'Afrique, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(3) Vétérinaire épidémiologiste, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Montpellier (France).

* Contact auteurs : jemidomenech@gmail.com



Sheep market in Mossi land, Burkina Faso. Photo: Daniel Bourzat

Dans le cadre de la troisième composante du projet VSPA, une stratégie pilote a été adoptée pendant la période 2013-2014 pour déterminer comment lutter de façon plus efficace contre la peste des petits ruminants (PPR) au Burkina Faso et au Ghana.

Objectif

L'objectif était d'évaluer différentes stratégies de vaccination dans ces deux pays de l'Afrique de l'Ouest, et à

utiliser les enseignements de cette évaluation pour enrichir et contribuer à définir sur une échelle plus grande des programmes régionaux et internationaux ciblant la réduction progressive et le contrôle de la PPR.

Mise en œuvre

Le plan d'étude a identifié une série de stratégies de contrôle possibles offrant la couverture vaccinale la plus complète possible au Burkina Faso et au Ghana. Il a sélectionné des zones où la PPR est présente, et a pris en compte les contextes locaux : systèmes de production animale (système pastoral et système agro-pastoral au Burkina Faso, petits élevages ruraux villageois dans les régions côtières du Ghana) ; capacités de transport ; personnel des Services vétérinaires ; couverture de la région par les associations d'agriculteurs. Le plan compare différents systèmes de délivrance des services de santé animale, en particulier de la vaccination, différentes fréquences de vaccination (une seule campagne au Burkina Faso et deux campagnes successives au Ghana) et différents protocoles vaccinaux :

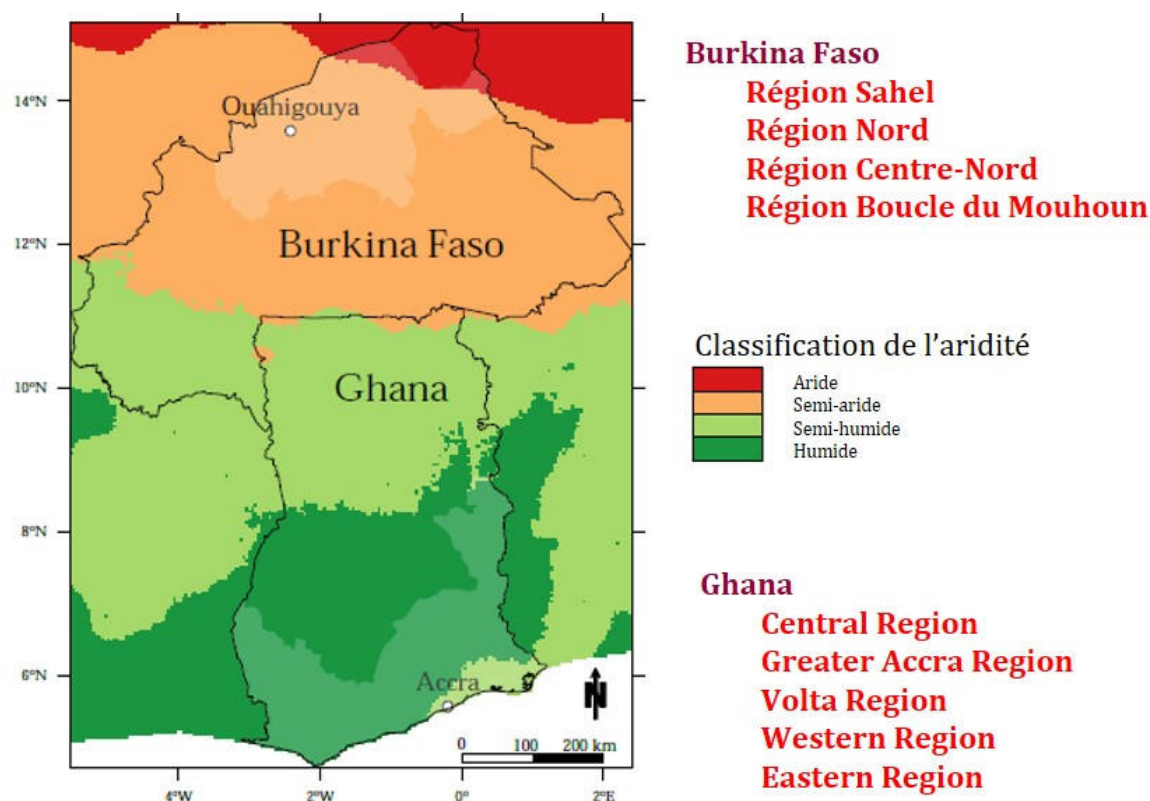
1. aucune vaccination
2. seul le vaccin PPR est fourni gratuitement
3. vaccin PPR gratuit, plus une contribution partielle aux coûts opérationnels liés à la campagne de vaccination
4. vaccin PPR gratuit, plus une contribution partielle aux coûts opérationnels, plus une distribution gratuite d'anthelminthiques.

Des activités spécifiques ont été conduites, telles par exemple des enquêtes participatives sur la maladie avant vaccination afin de sélectionner les zones d'étude, ou des formations incluant les méthodes de recherche épidémiologique participative et les méthodes d'enquête sociologique.

Quatre millions d'animaux ont été vaccinés avec les vaccins de la banque de vaccins PPR au Burkina Faso et au Ghana

Au total, 4 millions d'animaux ont été vaccinés en utilisant les vaccins distribués par la banque de vaccins PPR **au Burkina Faso** (1 310 000 animaux vaccinés selon le scénario 2, 1 700 000 animaux selon le scénario 3, 190 000 animaux selon le scénario 4) et **au Ghana** (300 000 animaux selon le scénario 2, 400 000 animaux selon le scénario 3, 100 000 animaux selon le scénario 4).

Des enquêtes après vaccination ont été conduites afin d'évaluer les écarts entre les différents scénarios de vaccination en termes de taux de séroprévalence, en termes de taux d'incidence clinique de la PPR, et en termes de productivité des petits ruminants (valeurs qui ont permis de réaliser des analyses de coût/bénéfice des différentes stratégies de vaccination). En particulier, les enquêtes sociologiques ont permis d'évaluer l'opinion des éleveurs et des vaccinateurs à propos de la vaccination et du système de distribution des vaccins.



Les zones sélectionnées pour le VSPA apparaissent grisées, dans le sud du Ghana et le nord du Burkina Faso (la classification de l'aridité est extraite de l'ouvrage World atlas of desertification. Arnold, Hodder Headline, PLC, 2nd edition, 1997). Source : CIRAD

Zones écoclimatiques et zones de l'étude VSPA

Résultats

Les résultats au Burkina Faso et au Ghana ont montré qu'après la vaccination, la réduction de l'incidence clinique de la PPR était globalement élevée et extrêmement significative (sauf avec le scénario 3 de vaccination dans certains districts du Burkina Faso, ce qui s'explique surtout par le fait que la campagne de vaccination s'est déroulée pendant la saison chaude et sèche). Aucune différence en termes de réduction de l'incidence clinique de la PPR après vaccination n'a été observée entre le système de vaccination privé ou public, ni entre le système de production animale pastoral ou agro-pastoral au Burkina Faso. C'est le protocole de vaccination 3 qui a donné globalement les meilleurs résultats dans les deux pays.

Concernant la couverture immunitaire, la conclusion générale est la suivante : dans les deux pays une immunité protectrice contre la transmission du virus de la PPR a été obtenue pour les animaux vaccinés (80 % à 95 % de sérologies post-vaccinales positives) quel que soit le protocole de vaccination sauf pour le protocole 2 au Ghana.



Chèvres mossi, Burkina Faso ©CIRAD/R.Lancelot

L'analyse de coût/bénéfice a révélé que la vaccination contre la PPR était extrêmement rentable selon le point de vue des vaccinateurs et des producteurs, quel que soit le protocole de vaccination, et que les stratégies de vaccination accompagnées d'un soutien financier (qui représente un avantage pour les éleveurs) seraient plus viables à moyen terme et à long terme, et probablement plus appropriées pour parvenir à éradiquer la PPR.

L'analyse des liens entre les différents facteurs qui peuvent être les plus influents pour l'obtention de la couverture vaccinale a mis en exergue trois éléments majeurs :

a) la période de vaccination doit être adaptée, pour chaque région, à la saison et donc aux pratiques agricoles et d'élevage : il faudrait éviter la saison chaude dans les zones arides en cas de déplacements d'animaux (transhumance et nomadisme) ainsi que les périodes où le cheptel des petits élevages est en divagation dans les villages ou leur périphérie — par exemple au Burkina Faso la meilleure période d'intervention est le mois de novembre — ; il faudrait éviter le moment de la journée où les éleveurs sont particulièrement occupés par leurs diverses activités agricoles ; enfin le délai entre l'annonce de la visite par l'équipe chargée de la vaccination et la visite elle-même devrait être d'environ deux semaines ;

b) la formation dispensée aux éleveurs sur l'élevage des petits ruminants et la gestion de la maladie et les avantages de la vaccination contre la PPR ;

c) la nécessité de prévoir une identification officielle des équipes chargées de la vaccination, afin que les éleveurs puissent clairement les identifier.



Enquêtes participatives, Burkina Faso ©OIE/J.Domenech



Enquêtes participatives, Burkina Faso ©CIRAD/R.Lancelot

Les vaccinateurs utilisant les trois différents protocoles dans les deux pays ont souligné l'importance majeure des difficultés logistiques. La plupart du temps, le montant de la contribution des éleveurs aux coûts de vaccination n'a été évoqué ni par les éleveurs ni par les vaccinateurs comme étant un problème déterminant. Cependant, le

manque d'argent de l'éleveur au moment de la vaccination, l'empêchant d'en régler les frais, représente souvent un problème ; cela est directement lié à l'organisation de la campagne (période de vaccination, organisation et information aux éleveurs).

Les facteurs essentiels de la réussite ou de l'échec de la vaccination ont été identifiés

Concernant les **enseignements** tirés de la stratégie pilote, les facteurs essentiels de la réussite ou de l'échec de la vaccination ont été identifiés. Ces facteurs sont nombreux et incluent, notamment, l'existence de bonnes relations (confiance) entre les propriétaires et le personnel vétérinaire, et le rôle important des représentants de communautés, en particulier les associations de cultivateurs dans les zones humides qui ne s'intéressent pas vraiment au bétail.

La durée de la campagne de vaccination et la période de vaccination sont d'autres facteurs-clés. Les éléments logistiques (transport, chaîne du froid, disponibilité du vaccin et conditionnement – par exemple 20 à 25 doses par flacon pour les petits propriétaires villageois) sont toujours déterminants.

La communication et la sensibilisation sont fondamentales. Elles doivent conjuguer les voies de communication officielles et les autres voies possibles, telles que les griots (crieurs publics), les mosquées, la radio, les prospectus, les marchés, etc., ainsi que les représentants et leaders des communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, notamment chez les éleveurs peuls en zones d'élevage extensif ; en outre elles doivent tenir compte des dénominations vernaculaires.

Associer la vaccination contre la PPR à d'autres activités de contrôle et d'autres types d'initiatives (par exemple autres types de vaccination, y compris avec des vaccins à virus combiné, campagnes de dépistage, vermifugations, vulgarisation, etc.) offre des possibilités intéressantes pour augmenter les taux de vaccination.

Au-dessus de tous ces facteurs déterminants, le rôle des Services vétérinaires reste indispensable, et toutes les options possibles de délivrance des services de santé animale doivent être étudiées, sous le contrôle et le suivi rigoureux par les autorités vétérinaires officielles.

Bien que la stratégie pilote du projet VSPA ait été efficacement mise en œuvre, il n'était pas concevable d'espérer une éradication immédiate de la PPR dans les zones pilotes après les campagnes de vaccination effectuées dans le cadre limité dans le temps du programme (deux ans seulement). Plusieurs années d'application sont nécessaires pour qu'une stratégie de vaccination bien conçue puisse parvenir à un contrôle solide ou à l'éradication de la PPR.

Conclusions

La composante 3 du projet VSPA a permis d'obtenir les résultats escomptés et d'identifier les facteurs qui sont importants pour la réussite des programmes de contrôle et d'éradication de la PPR. L'éradication de la maladie à l'échelle mondiale est un objectif à long terme, mais des résultats rapides au niveau national et au niveau de certaines régions sont possibles. De plus l'éradication de la PPR peut servir de moteur pour d'autres programmes

de contrôle des maladies touchant les petits ruminants.

Les conclusions de la stratégie pilote ont largement contribué à la préparation de la [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR](#) qui a été rédigée par la FAO et l'OIE, et qui a été présentée et adoptée lors de la [Conférence internationale OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la PPR à Abidjan en Côte d'Ivoire](#).

Un rapport détaillé a été préparé conjointement par l'OIE et le CIRAD. Il figure à l'annexe 3 du rapport narratif final du projet VSPA préparé par l'OIE [6].

Remerciements

Le projet VSPA a été mis en œuvre grâce à l'implication et à la volonté de nombreuses personnes compétentes, notamment les autorités du Ghana et du Burkina Faso et plus particulièrement les responsables de leurs Services vétérinaires (Lassina Ouattara, Joseph Savadogo, Philipp K.B. Salia, Stephen Ockling, Germaine Minoungou, Amadou Dicko, Joseph Awuni) et leurs équipes, le personnel de l'OIE à Bamako et au Siège (Daniel Bourzat, Yacouba Samaké, Joseph Domenech, Alain Dehove), le personnel de l'UA-PANVAC (Karim Tounkara, Nick Nwankpa, Charles Bodjo), des chercheurs du CIRAD (Renaud Lancelot, Fanny Bouyer, Marisa Peyre, David Chavernac, Pachka Hammami, Geneviève Libeau), le personnel des laboratoires de production de vaccin et une experte indépendante (Pierrette Mefomdjo) — avec une mention spéciale pour le bailleur de fonds, la Fondation Bill & Melinda Gates.

Nous souhaitons ici rendre hommage au rôle tenu par Daniel Bourzat qui nous a quittés le 18 août 2017. Fort de sa grande expérience de l'élevage sahélien, il a été la cheville ouvrière de la stratégie pilote de lutte contre la PPR en Afrique de l'Ouest.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2882>

AUTOUR DU MONDE

▶ ÉVÉNEMENTS

Le Réseau mondial de recherche et d'expertise sur la peste des petits ruminants

Première réunion à Vienne (Autriche), 17-19 avril 2018

Mots-clés

#éradication, #peste des petits ruminants, #Réseau mondial de recherche et d'expertise sur la peste des petits ruminants (PPR-GREN)

AUTEURS

[Jean-Jacques Soula](#), coordinateur de l'OIE pour le Secrétariat de la PPR



© Owusu Debrah Stephen | © OIE

L'objectif visant à éradiquer la peste des petits ruminants (PPR) d'ici à 2030 est au cœur d'un consensus international ferme et durable. Cette maladie animale virale dévastatrice menace 80 % du cheptel mondial ovin et caprin dans plus de 70 pays d'Afrique, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie, là où les petits ruminants constituent la principale ressource animale pour 300 millions de familles paysannes pauvres. Les pertes économiques engendrées par cette maladie sont estimées à 2 milliards USD par an.

L'éradication de la PPR est directement liée à d'autres enjeux mondiaux majeurs, notamment la sécurité alimentaire, le renforcement de la résilience, la réduction de la pauvreté et le contrôle des migrations, en particulier dans les régions où les conflits font rage. Si l'éradication est effective d'ici à 2030, elle contribuera aussi au succès des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier les objectifs n° 1 (Éradication de la pauvreté) et n° 2 (Lutte contre la faim).

En 2015, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont souscrit à la [Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR \(PPR-GCES\)](#). Les Membres de ces Organisations ont par la suite confirmé leur engagement dans ce programme par des résolutions formelles de leurs instances dirigeantes.

En 2016, l'OIE et la FAO ont établi leur **Secrétariat conjoint pour la PPR** et ont lancé le [Programme mondial d'éradication de la PPR \(PPR-GEP\) pour 2017-2021](#), faisant ainsi le premier pas vers l'élimination de ce fléau.

La structure de gouvernance de la PPR-GCES et du PPR-GEP comprend le Comité consultatif pour la PPR, qui a été instauré en 2017, et le **Réseau mondial de recherche et d'expertise sur la PPR (PPR-GREN)**, qui s'est réuni pour la première fois à Vienne en Autriche, du 17 au 19 avril 2018, au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le PPR-GREN vise à établir des partenariats solides entre les chercheurs, les organes techniques, les organisations régionales, les experts reconnus et les partenaires du développement, conformément aux recommandations de la conférence électronique sur la PPR organisée par la FAO et l'OIE du 3 février au 15 mars 2014.

Cette première rencontre a rassemblé des représentants du réseau mondial des laboratoires de référence (centres de référence de la FAO et laboratoires de référence de l'OIE), des instituts de recherche, des instituts nationaux de recherche vétérinaire des pays émergents, des organisations de la protection de la faune et de la société civile, des communautés économiques régionales, des spécialistes de la PPR, et la Division conjointe FAO/AIEA, ainsi que des membres du personnel de la FAO et de l'OIE. La réunion a été officiellement ouverte par la Docteure Meera Venkatesh, Directrice générale adjointe de l'AIEA, chargée des Sciences et des applications nucléaires, le Docteur Matthew Stone, Directeur général adjoint de l'OIE chargé des Normes internationales et Science, et le Docteur Berhe Tekola, Directeur de la Division de la production et de la santé animales de la FAO.

Résultats de la réunion

a) Adoption des termes de référence du PPR-GREN, qui consistera en un forum de consultations scientifiques et techniques pour nourrir un débat scientifique et innovant sur la maladie.

b) Élection du bureau du PPR-GREN, avec les résultats suivants :

Président

- Adama Diallo, [Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement \(CIRAD\)](#)

Représentants

- Amanda Fine, [Wildlife Conservation Society \(WCS\)](#)
- Jeremy Salt, [Global Alliance for Livestock Veterinary Medicines \(GALVmed\)](#)
- Hamid R. Varshovi, [Institut Razi \(Iran\)](#)
- Barbara Wieland, the [International Livestock Research Institute \(ILRI\)](#).

c) Établissement de la liste des principaux thèmes à traiter:

- épidémiologie de la PPR, notamment facteurs socio-économiques et interface animaux domestiques/animaux sauvages ;
- diagnostic et surveillance de la PPR ;
- vaccins contre la PPR (et leur distribution) ;
- sensibilisation à la maladie (opérations de vulgarisation et plaidoyer en faveur de la lutte contre la maladie) ;
- mobilisation des ressources ;
- contribution locale et nationale pour la réalisation du programme d'éradication mondiale.

d) Identification des recherches prioritaires dans le cadre stratégique du PPR-GEP:

- épidémiologie, écologie et socio-économie ;
- diagnostics de laboratoire et méthodes de prélèvement sur le terrain ;
- production des vaccins contre la PPR, qualité et distribution de ces vaccins, y compris les vaccins différenciant les animaux infectés des animaux vaccinés (DIVA) ;
- communication, en particulier, traduction des résultats de recherche en discours et en lignes politiques.

e) Identification des possibilités de soutien financier pour le PPR-GREN et d'apports de fonds par des partenaires cibles, ainsi que des possibilités de collecte, de partage et d'analyse des données.

f) Pour finir, il a été demandé au Secrétariat pour la PPR d'organiser, en collaboration avec le Bureau du PPR-GREN, une réunion d'experts pour un échange de points de vue sur la recherche en matière de tests de diagnostic de la PPR, et les participants ont convenu de prendre en compte le groupement des producteurs de vaccins contre la PPR dans le cadre du PPR-GREN.

La prochaine réunion du PPR-GREN doit se tenir en juin 2019.

[Portail sur la peste des petits ruminants](#)

RESSOURCES

L'avenir du pastoralisme



© Esther Schelling, Swiss Tropical and Public Health | © Jakob Zinsstag, Swiss Tropical and Public Health Institute

Revue scientifique et technique, Vol. 35 (2)

Coordination et édition : J. Zinsstag, E. Schelling & B. Bonfoh

Publication trilingue

Août 2016

21 × 29,7 cm

400 pages

ISBN 978-92-9044-997-3

Prix : 70 EUR

[doi:10.20506/rst.issue.35.2.2521](https://doi.org/10.20506/rst.issue.35.2.2521)

Ce numéro de la *Revue scientifique et technique* aborde la question des services de santé animale et des services de santé humaine et met l'accent sur la valeur ajoutée d'une collaboration accrue entre les deux secteurs, dans une démarche « Une seule santé ». Il propose des options d'utilisation durable des écosystèmes pastoraux, en présentant des idées novatrices concernant l'amélioration des moyens d'existence des populations, le développement économique, la préservation des services écosystémiques, la gestion de la santé animale et le développement social et institutionnel.

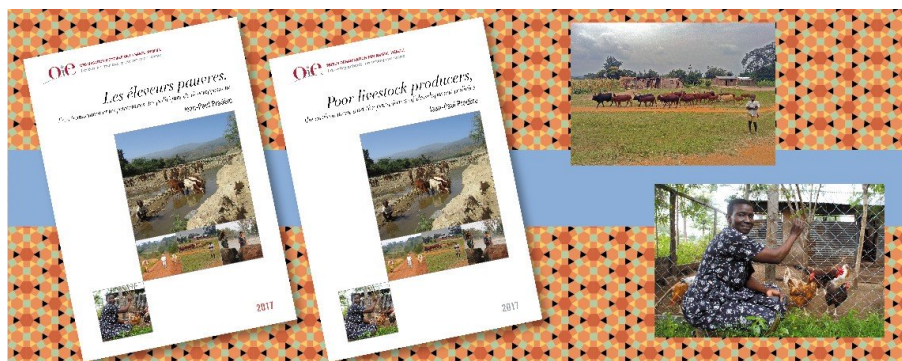
Les deux tiers des terres agricoles de la planète sont des pâturages. La plupart des écosystèmes semi-arides et des écosystèmes d'altitude étant impropres aux cultures, les uns à cause de leur faible pluviométrie, les autres à cause du relief montagneux, c'est principalement un mode d'élevage mobile, sous différentes formes, qui y est pratiqué. Comme le système digestif humain n'est pas capable d'assimiler la cellulose contenue dans l'herbe, il n'y a que grâce à l'élevage qu'une prairie peut constituer une source de nutriments pour l'homme. Le pastoralisme extensif

est donc la manière la plus productive d'utiliser ces terres. D'autre part, en plus de nourrir les humains et les animaux, l'élevage pastoral absorbe le carbone et fournit un revenu de subsistance à des populations qui ne pourraient survivre autrement dans ces régions.

[[Commander l'ouvrage](#)]

RESSOURCES

Les éleveurs pauvres, l'environnement et les paradoxes des politiques de développement



© GALVmed

Jean-Paul Pradère

2017

21 × 29,7 cm

104 pages

ISBN 978-92-95108-26-4

Prix : 40 EUR

La forte croissance de l'élevage observée au cours des dernières décennies devrait se poursuivre partout dans le monde et notamment dans les pays en développement. L'organisation d'une croissance durable de l'élevage représente un défi que tous les pays doivent relever.

Dans les pays développés et dans de nombreux pays en développement les volumes des productions animales continuent à augmenter. Toutefois, grâce à l'amélioration de la productivité et à des méthodes d'élevage plus rationnelles, la pression des animaux sur les ressources naturelles et sur l'évolution du climat devient moins forte. En revanche, dans les pays pauvres de fortes contraintes s'opposent à l'organisation d'un développement durable de l'élevage. La croissance des productions animales repose toujours essentiellement sur une augmentation du nombre d'animaux et l'impact environnemental de l'élevage est de plus en plus fort. Les maladies animales sont responsables d'un énorme gaspillage de ressources naturelles et détruisent le patrimoine des ménages les plus vulnérables, contribuant ainsi à leur maintien dans la grande pauvreté. En outre, elles représentent un risque important qui fragilise les investissements et s'oppose à l'amélioration de la productivité de l'élevage.

Ce rapport confirme le besoin de solidarité internationale et la nécessité de renforcer les capacités des Services vétérinaires des pays pauvres pour favoriser un développement durable de l'élevage, mieux lutter contre la

pauvreté et mieux préserver des biens publics mondiaux : santé et environnement.

[[Commander l'ouvrage](#)]

RESSOURCES

Camelid infectious disorders



[Maladies infectieuses des camélidés]

Ulrich Wernery, Jörg Kinne & Rolf Karl Schuster

En anglais

2014

21 × 29,7 cm

512 pages

ISBN 978-92-9044-954-6

Prix : 60 EUR

Cet ouvrage de référence, publié et distribué par l'OIE, couvre toutes les maladies infectieuses des camélidés.

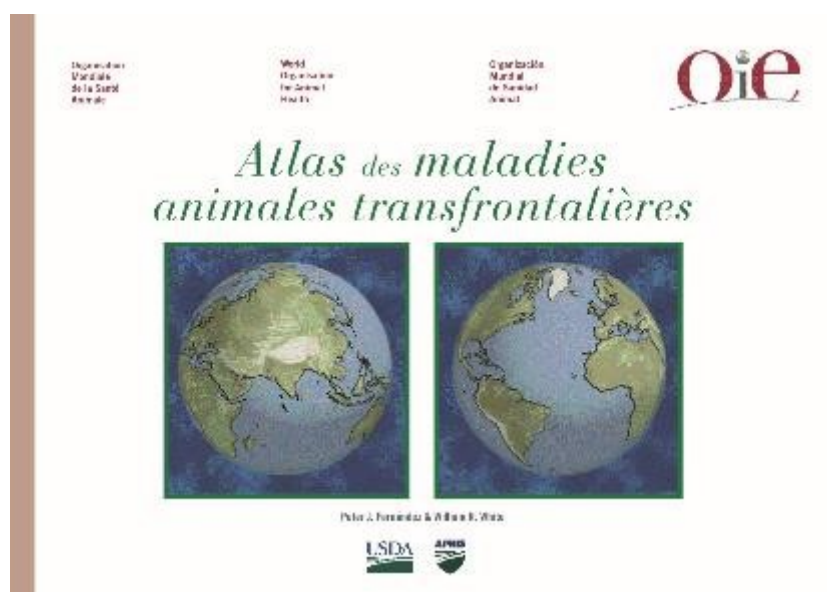
Cet ouvrage se subdivise en chapitres consacrés aux maladies bactériennes, virales, fongiques et parasitaires. Chaque section contient des informations sur l'étiologie, l'épidémiologie, les signes cliniques, la pathologie, le diagnostic, la prévention et le contrôle de la maladie présentée.

Les auteurs, les Docteurs Ulrich Wernery, Jörg Kinne et Rolf Karl Schuster, éminemment qualifiés, ont uni leur expertise et leur vaste expérience en matière de microbiologie, pathologie et parasitologie afin de partager leurs connaissances avec leurs collègues du monde entier.

[[Commander l'ouvrage](#)]

RESSOURCES

Atlas des maladies animales transfrontalières



Édité par Peter J. Fernández & William R. White

En anglais

Édition révisée, 2016
ISBN 978-92-95108-21-9
29,7 x 21 cm
279 pages
Prix : 60 EUR

En français

2012
ISBN 978-92-9044-806-8
29,7 x 21 cm
290 pages
Prix : 60 EUR

L'*Atlas des maladies animales transfrontalières* est le best-seller de l'OIE ! Il aidera le personnel des Services vétérinaires chargé de la surveillance et du diagnostic des maladies animales à reconnaître d'importantes maladies animales transfrontalières grâce à de nombreuses photos illustrant les signes cliniques et nécropsiques de 29 maladies à déclaration obligatoire à l'OIE, complétées par la description de ces maladies d'après les fiches

techniques de l'OIE.

Cet ouvrage de référence a vu le jour grâce à la collaboration du réseau mondial d'épidémiologistes et d'experts vétérinaires reconnus par l'OIE et grâce au soutien du Service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA-APHIS).

[[Commander l'ouvrage](#)]

RESSOURCES

Panorama épidémiologique des maladies des petits ruminants en Algérie



Kardjadj M. (2017). – **An epidemiological overview of small ruminant diseases in Algeria** [Panorama épidémiologique des maladies des petits ruminants en Algérie]. In: *Revue scientifique et technique*, **36** (3).

[doi:10.20506/rst.36.3.2731](https://doi.org/10.20506/rst.36.3.2731)

Le secteur de l'élevage de petits ruminants constitue l'une des principales sources d'approvisionnement de viande en Algérie et joue un rôle vital pour la sécurité alimentaire du pays. Le secteur des petits ruminants en Algérie a les capacités potentielles d'améliorer le niveau de vie des éleveurs et des ménages tout en augmentant l'offre de protéines d'origine animale disponibles pour les consommateurs, permettant par là même d'alléger la pauvreté et d'améliorer la santé publique.

L'auteur décrit les principales maladies infectieuses affectant le secteur des petits ruminants en Algérie. Il examine également les mesures mises en œuvre pour lutter contre ces maladies. Le statut épidémiologique des maladies des petits ruminants en Algérie est frappant ; les principales maladies infectieuses menaçant le secteur des petits ruminants sont : la peste des petits ruminants, la fièvre catarrhale ovine, la fièvre aphteuse, la clavelée et la variole caprine, la brucellose et la fièvre de la vallée du Rift. Par conséquent, il est nécessaire de mettre en place des systèmes d'alerte précoce et de veiller à la mise en œuvre appropriée des mesures de contrôle afin de prévenir, de contrôler et/ou d'éradiquer ces maladies, dont l'impact sur l'économie algérienne est considérable.

RESSOURCES

Sélection de thèmes techniques présentés à l'Assemblée mondiale des Délégués et aux Commissions régionales de l'OIE

Al-Majali A.M. (2017). – **Sustainable strengthening of the epidemio-surveillance systems in the Middle East Member Countries of the OIE**. 14^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient (Istanbul, Turquie, 2-6 octobre 2017). [doi:10.20506/TT.2759](https://doi.org/10.20506/TT.2759).

Bakkouri A. (2017). – **Le déploiement de la stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants en Afrique**. 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Swakopmund, Namibie, 20-24 février 2017). [doi:10.20506/TT.2656](https://doi.org/10.20506/TT.2656).

Idriss O. & Nersy C. (2017). – **Pastoralisme : opportunités pour l'élevage et défis pour les Services vétérinaires**. 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Swakopmund, Namibie, 20-24 février 2017). [doi:10.20506/TT.2655](https://doi.org/10.20506/TT.2655).

[Tous les thèmes techniques](#)

présentés à l'Assemblée mondiale des Délégués et aux Commissions régionales de l'OIE

RESSOURCES

Autres ressources de l'OIE sur la peste des petits ruminants

[Sélection de l'OIE de publications scientifiques sur la PPR](#). Contact : [Cellule Documentation](#).

[Portail de l'OIE sur la peste des petits ruminants](#). Contact : [Unité Communication](#).

[Page web de l'OIE sur le statut sanitaire des pays au regard de la peste des petits ruminants](#). Contact : [Service Statuts](#).

RESSOURCES

Publications externes

Guillaume Fournié, Agnès Waret-Szkuta, Anton Camacho, Laike M. Yigezu, Dirk U. Pfeiffer & François Roger (2018). – **A dynamic model of transmission and elimination of peste des petits ruminants in Ethiopia**. *PNAS*, **115** (33) 8454-8459. [doi:10.1073/pnas.1711646115](https://doi.org/10.1073/pnas.1711646115).

Jean-Jacques Soula (2018). – **Eradicating Peste des petits ruminants (sheep and goat plague) to fight rural poverty**. *CIHEAM Watch Letter*, **39**, 3 pages.

The Pirbright Institute (2018). – **Pirbright scientists run vaccination campaign to eradicate peste des petits ruminants**.

[Portail de la FAO sur la peste des petits ruminants](#).

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int